

Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou
Faculté des sciences humaines et des sciences sociales
Option développement social



Diplôme de Master en sociologie
Spécialité : Développement social

Thème

**L'insertion des femmes kabyles diplômées dans le
marché du travail rémunéré**
Cas de femmes diplômées dans le village d'Akendjour

Sous la direction du professeur :

Présenté par :

Salhi Karim

-GUERRAB Saliha.

-IBOUASMENE Fatma

2014/2015

Remerciement

Nous tenons à remercier tous ceux qui, ont contribué a la réalisation de ce modeste travail de recherche, plus particulièrement notre promoteur Mr « SALHI KARIM » qui n'a pas lésiné sur les moyens afin de nous apporter les orientation qui nous ont été d'une grande utilité.

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

- *Mon cher : VAVA AZIZEN.*
- *Ma chère : YEMMA AZIZEN.*
- *Ma famille.*
- *Mes grands parents.*
- *Mes chers amis « es »*
- *Tous les bons cœurs.*

G. Saliha

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

- *Ma chère : MAMA.*
- *Mon cher : PAPA.*
- *Mes grands parents.*
- *Ma famille.*
- *Mon mari et sa famille.*
- *Mes chers amis « es »*

I. Fatma

Le plan du travail

Introduction

Chapitre 01 : considération méthodologique

1-présentation du sujet.....	05
2 - Choix du sujet.....	05
3- Problématique.....	05
4- les hypothèses.....	08
5-définition de quelque concept clés.....	08
6-technique de la recherche.....	08
7-méthode d'analyse.....	10

Chapitre 02 : la monographie de la commune.

1-le cadre géographique de la commune.....	12
2- la population habitée.....	12
3-le volet économique.....	13
4- le volet éducatif et culturel de la commune.....	13
5-l'histoire du village d'akendjour	14

Chapitre 03 :

-présentation de profile.....	20
-------------------------------	----

Chapitre 4 :l'évolution du statu de la femme algérienne.

Section01 : le statu traditionnel la femme algérienne

1-la femme gardienne de la maison.....	30
2-la femme gardienne de la tradition et de la mémoire.....	32
3- le cas de la femme kabyle.....	33

Section 02 : le statu moderne de la femme algérienne.

1-la femme algérienne et la révolutions nationale.....	35
2-le statut de la femme algérienne dès l'indépendance a nos jours.....	38
3-la question du code de la famille.....	40
4-le statut de la femme entre la tradition et la modernité.....	41

Chapitre 05 : socialisation de la femme kabyle.

1-la culture scolaire.....	45
2-la scolarisation et le système éducatif en Algérie.....	45
- L'école facteur de modernisation.....	47
-Education de la famille traditionnelle.....	48
-Education de la famille moderne.....	49
- La scolarisation de la fille en Kabylie.....	49
4-	
La stratégie de l'accès des filles à l'instruction.....	50

Chapitre 05 :l'accès des femmes au marché du travail.

1-les principes du travail féminin.....	52
2-les inégalités sur le marche du travail.....	53
3-permanence et changement	
❖ La femme et la cellule familiale.....	54
❖ L'inégalité a accéder un poste important.....	55.
❖ L'inégalité de salaire.....	56
❖ L'inégalité de carrière.....	57
4-la féminisation des emplois masculines un problème de discrimination de l'emploi.....	58
Chômage et emploi précaire.	
1-le caractère et la logique de marche	
❖ Le caractère de l emploi.....	59
2-La tolérance sociale au chômage féminine.....	59
3-le temps partiel une affaire de femme.....	60
4-le travail dans l'identité féminine.....	61
Conclusion général.....	65
Bibliographie	
Annexes	

Introduction

Dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire de master, nous avons opté pour le thème suivant : L'insertion des femmes diplômées dans le marché du travail. Nous tenons à montrer, à travers ce modeste travail de recherche, la place qu'occupe réellement la femme algérienne et kabyle en particulier diplômée, dans le marché du travail et son implication dans l'essor économique du pays.

L'objectif de recherche donc, est celui de savoir qu'elle est le chemin parcouru par ces femmes pour arriver à leur fin ? Dans quel cadre socioculturel tout cela s'est déroulé ? Quels sont les embûches et obstacles auxquels elles se sont confrontées ? Quel est le regard de la société algérienne envers elles ? Quel est le poids des différents usages et coutumes lorsqu'il s'agit des femmes qui s'émancipent du joug familial et patriarcal ?

La métamorphose du paysage socio-économique algérien a changé la donne par ailleurs. En effet, notre pays est en pleine transformation économique, les entreprises ne cessent de fleurir comme des champignons, des projets géants voient le jour, la fonction publique recrute de plus en plus, les hôpitaux, les banques les administrations en général réclament de plus en plus de main d'œuvre qualifiée et hautement diplômée.

C'est dans ce contexte que la femme algérienne trouve sa place. On peut même dire que cet état de fait s'est imposé de lui-même, sachant que d'après de récentes statistiques, les diplômes délivrés par les universités algériennes sont octroyés dans la majorité des cas à la gente féminine.

L'autre réalité, c'est que de plus en plus d'entreprises réclament de la main d'œuvre féminine. Ces dernières connues pour leur sérieux, leurs patience et surtout leurs qualités de travail bien fait.

C'est en partie le but de recherche dans ce travail de mémoire à travers lequel on essaiera étape par étape de démontrer tout cela. D'abord à travers une partie théorique dans laquelle on retrace tout le parcours qui a mené la femme algérienne, en particulier kabyle, à la place qu'elle occupe dans le marché du travail actuel. On parlera également du boom économique que connaît l'Algérie depuis un certain temps et qui nous montre cette réalité selon laquelle les entreprises et le monde du travail en général ne peuvent se passer de la main d'œuvre féminine qualifiée. Mais on évoquera également les obstacles et les problèmes auxquels ces dernières

Introduction

sont confrontées tout au long de leurs parcours.

Dans la partie pratique on essaiera de démontrer à travers la technique de travail qu'on a choisie qui est celle de "l'entretien" la voix fraîche et libre des femmes avec lesquelles on a choisi de travailler. Des femmes diplômées et qualifiées, avec des parcours et des origines sociales différentes. De leur donner la possibilité de s'exprimer et raconter elles mêmes leur itinéraire, leur vision des choses et donc parler librement et sans retenue.

1. Présentation du sujet

Notre de recherche consiste à étudier le travail des femmes célibataires et leurs insertion dans le marché du travail dans la commune d'Ath-Zmenzar. Nous allons tenter de décrypter les différents cas des femmes diplômées dans le village d'Akenjour. Il s'agit de comprendre leur rôle et leur trajectoire afin d'aboutir à leur travail actuel. A cet effet, nous nous baserons sur les informations et les entretiens que nous allons réaliser avec de nombreuses femmes diplômées du village en question. Cette population nous servira de cas pour comprendre le développement du travail des femmes et particulièrement celles qui ont poursuivi des études supérieures.

2. Le choix du sujet

Aujourd'hui, l'insertion des femmes kabyles dans le marché du travail a augmenté grâce à l'accès obligatoire à la scolarisation qui leur permet d'occuper des postes plus ou moins importants sur le marché du travail qui demande de plus en plus une main d'œuvre qualifiée et expérimentée.

Alors nous essayerons de toucher à la réalité du travail des femmes au village en mettant en évidence leur trajectoire sociale et scolaire. Ceci afin de répondre aux différentes questions posées dans la problématique.

Du fait, nous sommes au point d'entamer la vie professionnelle et nous sommes touchés par ce phénomène on a voulu étudier à travers ces femmes la stratégie de concilier entre les engagements familiaux et professionnels comme nous voulons étudier le marché du travail afin d'améliorer nos connaissances sur le monde du travail algérien précisément de la région de Tizi-Ouzou.

3. Problématique

La famille est en prise directe avec la société. Aussi, les mutations sociales profondes qui concernent l'économie la culture l'espace urbain ont-elles des répercussions immédiates sur la vie quotidienne des individus qui s'expriment au sein d'une constellation de personnes liée partout autre forme d'alliance.

La famille n'est pas une simple caisse de résonance de ces transformations, elle y participe de façon active. Il est des périodes historiques cristallisées auxquelles on peut référer tel type d'organisation familiale, familles paysannes des sociétés agraires, familles

bourgeoises du premier capitalisme marchand, familles prolétariennes de la grande industrialisation¹

Dans les sociétés patriarcales, les femmes sont souvent subordonnées aux hommes. Cette inégalité entre les deux sexes commence dès la naissance même de la fillette ou la joie aura été plus grande si le nouveau né était un garçon. Celui-ci perpétuera le nom du père et l'honneur du groupe, alors que la femme est destinée à suivre son époux. Cette inégalité continue d'être perceptible tout au long de l'existence de la femme et se manifeste dans tous les rapports sociaux au sein de la communauté.

Actuellement même si cette domination semble s'atténuer en Algérie, elle est encore visible en milieu rural. Les changements qui s'opèrent dans notre société sont multiples. Ils touchent divers domaines de la vie sociale (les structures sociales, les comportements et les mentalités...) et se trouvent sans cesse bousculés et confrontés à d'autres réalités dans bien des cas.

Durant cette période de mutations de nombreuses questions se posent. Elles portent essentiellement sur les agents qui les vivent et qui les subissent. Les changements qui affectent la société algérienne font apparaître l'existence et l'importance des groupes sociaux. Mais l'effet d'une perception globale et confuse empêche de voir et d'apprécier tous ces groupes. Les femmes représentent un exemple de ces changements. Elles sont restées longtemps cantonnées dans l'univers domestique et dans les activités associées à la reproduction biologique et sociale de la lignée déterminée par des traditions culturelles en premier rang desquelles se place une division biologique du travail. Celle-ci est imprégnée d'une inégalité dans le partage des tâches qui sont en effet au cœur des inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail et tout au long de sa vie².

Cependant, à l'heure actuelle le rôle et la place des femmes dans ces communautés semblent évoluer de façon considérable et on parle constamment de la femme moderne. Des changements dans les attitudes et des bouleversements dans la vie de la femme sont visibles. L'un des aspects les plus frappants de cette évolution est sans aucun doute la progression de l'insertion des femmes dans le marché du travail. Ce qui l'implique de plus en plus dans le développement social culturel et économique. Cela devient une nécessité car l'importance de la femme en tant qu'agent de développement fait ressortir une volonté d'exercer une activité.

¹SEGALEN Martin, *Sociologie de la famille*, Armand Colin, Paris 2010, p. 07

²Ministère de l'information et de la culture, *La femme algérienne*, Collection « Visage de l'Algérie » Madrid, avril 1976, p. 20.

Ce qui lui permet d'affirmer une valorisation de soi, preuve de son intégration dans les activités socio-économiques.

De son côté, la révolution algérienne l'a revalorisée à juste titre du reste. Le rôle des femmes qui brisèrent toutes les entraves et éliminèrent les vieilles conceptions selon lesquelles la femme est incapable de travailler et de peiner au même titre que l'homme. Ainsi elles purent se ranger aux côtés des hommes au cours de la lutte libératrice qui fut le meilleur garant de leur émancipation.

De là découle le rôle effectif des femmes algériennes qui confirment de jour en jour la nécessité de leur accession au monde du travail. En nombre toujours grandissant, à l'aide des efforts qui ont été consentis de la part de l'Etat algérien, pour éliminer l'analphabétisme et sortir le pays du sous-développement socio-économique qui le caractérisait avant l'indépendance. C'est le cas de la femme kabyle qui s'érige en actrice de la vie économique et sociale à travers sa participation aux différents processus de production de biens économiques et symboliques. Notre travail consiste à montrer la place réellement occupée par la femme diplômée dans le marché du travail. Il s'agit de savoir quel est le parcours suivi par ces femmes, dans quel cadre socioculturel leur vie professionnelle évolue t'elle? En fait, l'Algérie est en plein développement économique. La croissance des entreprises, les projets économiques et sociaux ainsi que les besoins de l'administration et des divers services demandent une main d'œuvre de plus en plus qualifiée.

C'est en partie le but de ce travail. Nous essayerons donc de montrer ces éléments dans la partie théorique qui va retracer le parcours de la femme dans le marché de travail. Mais aussi le développement et l'essor économique que connaît l'Algérie qui rend compte de cette réalité que nous montre l'intérêt porté par le monde de travail aux femmes diplômées.

A cet égard notre étude consiste à montrer à quel point la femme kabyle, à travers les longs changements de la société, persiste à avoir sa place dans le marché du travail et à élever son statut social. A cet effet, notre étude porte sur les femmes diplômées du village d'Akendjour. Nous tenterons de répondre à travers ce travail aux questions suivantes:

Est-ce que la femme diplômée dans le village d'Akendjour est insérée dans le marché du travail rémunéré ?

-Quelle place occupe-t-elle dans le marché du travail ?

-Quelle est la réaction de son environnement à l'égard de son travail ?

4. Les hypothèses

- La femme du village d'Akendjour est intégrée dans le marché du travail rémunéré.
- La femme diplômée occupe une place importante dans le marché du travail.
- Les jeunes femmes diplômées sont encouragées par leurs familles pour aboutir à une carrière professionnelle et exploiter le capital qui est acquis Le long de leur trajectoire scolaire.

5. Définition de quelques concepts

Le changement social : Il est nécessaire de définir le changement social, puisque nous l'avons comme élément important dans notre travail. Nous n'allons pas dire que le changement social est l'innovation. Il est surtout le pouvoir d'un groupe ou d'une société, d'assumer pour dépasser une crise quelque soit sa nature sociale, économique. La définition qui est souvent retenue est celle de G.Rocher qui voit que le changement social est « *Toute transformation observable dans le temps qui affecte d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale, d'une collectivité donnée et modifier le cours de son histoire* ». ³

L'instruction : parmi les concepts sur lesquels se focalise notre recherche. Pour cela nous devons la définir car de nos jours la femme accède à l'instruction avec plus de facilité. Dans son sens général : « *c'est l'action de s'instruire, action d'apprendre ce qui est utile ou indispensable des savoirs* » ⁴. Autrement dit : « *C'est l'action d'enrichir et de former l'esprit* » ⁵. Elle est aussi « *un enseignement, une formation et une pédagogie* ». ⁶

Développement local: c'est un processus collectif qui permet d'inventer certaines solutions aux problèmes économiques et sociaux et de les mettre en œuvre avec ceux qui en sont les acteurs et les bénéficiaires. La notion de développement local recouvre des réalités diverses. Si des objectifs et des principes sont communs aux multiples expériences, on peut cependant distinguer deux courants : le courant économique et social qui vise surtout au développement économique et à l'aménagement du territoire ; le courant solidariste qui

³ - ROCHER G, *Introduction a la sociologie général ; le changement social*, Montréal, 1968-1969. P 22

⁴ - Dictionnaire de la langue française, Larousse ; 1998, p. 229.

⁵ - Idem

⁶ - Idem

cherche essentiellement à développer des liens sociaux. Les deux courants se recourent et se dynamisent réciproquement⁷.

Les deux courants tentent de répondre, chacun dans son secteur spécifique, à des questions communes. Le premier objectif du développement est donc celui de la revalorisation du territoire local et de la mobilisation de la communauté locale. Le deuxième objectif du développement local est l'évolution des services publics. Les travaux sur les réformes de l'administration (les managements publics participatifs). Le développement devient aujourd'hui social et économique. Le courant d'aménagement du territoire croise le courant solidariste, les similitudes de méthodes d'intervention rassemblent ces acteurs qui partagent la même culture, celle des procédures de résolution de problème, la gestion de dispositifs de recherche-action, de diagnostic partagé, la négociation de solution et la gestion participative d'actions partenariales⁸

Marché du travail : « C'est un marché mettant en relation ceux qui offrent leur travail (les salariés) et ceux qui demandent ce service qu'est le travail (facteur de production pour les entreprises).⁹ C'est un marché où se confrontent l'offre et la demande, lorsque la demande de travail est inférieure à l'offre de travail émanant des salariés, le marché du travail est en situation de sous-emploi.

5-Techniques de recherche

Nous allons utiliser la technique des entretiens semi-directifs ou semi-ouverts en interrogeant des femmes célibataires diplômées qui occupent un poste de travail. Pour cela, un guide d'entretiens qui comporte les questions les plus importantes dans notre recherche est indispensable. Ensuite, nous allons transcrire ce que nous avons recueilli menant une analyse plus objective afin de vérifier les procédures présentées.

a-L'observation

Dans toute recherche scientifique, l'observation est une étape primordiale du fait qu'elle permet au chercheur d'aboutir au fait réel du comportement au moment qu'elle se produit. L'observation « est une démarche d'élaboration des savoirs »¹⁰. Elle représente une

⁷ BARREYRE Jean-Yves, BOUQUET Brigitte, *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*, Bayard, Paris, 2006, p. 177.

⁸ Ibid., p. 178.

⁹ CAPUL Jean-Yves, GARNIER Olivier, *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, Juin 2005

¹⁰ KAUFMAN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Armand Colin, Paris 2004, p. 22

technique de recueil des données. C'est une accumulation plus ou moins structurée de données qui peuvent cependant suggérer une orientation, une idée de recherche, comme elle est une attitude de proche de la pratique. L'intérêt est de saisir les fait pertinents qui peuvent apparaître dans le champ d'observation.

Nous aboutirons à une observation synthétique des conditions de vie des femmes d'Akendjour qui nous suggère une amélioration de leur statut.

b-L'entretien :« *L'entretien dans son sens général est un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale pour recueillir des informations*»¹¹

L'entretien est une procédure ou une technique que nous avons utilisé pour la récolte des données et des informations sur le terrain afin de répondre à notre problématique et vérifier nos hypothèses. Dans le contexte de notre recherche, c'est un outil de communication qui définit l'insertion des femmes diplômées au sein de leur environnement social et familial dans le village d'Akendjour.

6- Méthode d'analyse

L'objet d'étude de notre travail a un lien étroit avec la société dans laquelle on vit. C'est pour cela que deux méthodes s'imposent. Nous avons choisi en premier lieu, les modalités de construction à partir de l'étude de parcours éducatif de la femme en liaison avec la vie familiale. En deuxième lieu, le fonctionnement des relations dans le milieu du travail qui identifie la position occupée par ces individus et le rôle attaché à cette position.

¹¹Idem, p. 19

I. Espace et société

1. Cadre géographique : La commune d'Ath-Zmenzer a été créée en 1973, elle est située au sud-ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou. Elle est composée de 14 villages qui sont Ath-lounes, Affedrik, Melloul, Ighil-el-Mal, Tighilt, Akendjour, Ait-Saidi, Bouacem, Aglagal, Aiet – Anane, Ait-Ouaneche, Ait-Amrane, Oumadene, Alma Chef Lieu.

La commune d'Ath-Zmenzer se trouve à 15kms de la ville de Tizi-Ouzou. Ses limites géographiques

- Au nord : la commune de Tizi-Ouzou.
- Au sud : la commune de Souk El Tenine.
- A l'est la commune de Beni-Aissi.

La surface de la commune d'Ath Zmenzer est de 2229ha soit 22,29km².

2. Population

Estimée à 12147 habitants et d'une densité de 545 habitants/km² (selon le recensement de 2008), le nombre d'habitants ne cesse de diminuer à cause de l'émigration soit aux différentes régions du pays, surtout à Tizi-Ouzou ville ou à Alger ; soit en dehors du pays notamment en France ou au Canada qui reste les pays les plus prisés par les habitants de la commune.

3. Economie

L'économie traditionnelle règne sur l'ensemble des activités de la commune tel que l'artisanat puisque des dizaines d'ateliers de robes kabyles et de tapisseries traditionnelles s'y trouvent..L'apiculture est présente mais elle dépend des conditions climatiques.

En outre, la commune abrite de petites entreprises économiques : conditionnement de produits alimentaires, chimiques, élevage...etc.Comme on trouve une vingtaine d'ateliers de menuiserie, certains dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ.

4. Education et culture

La commune est dotée d'un lycée et de deux collèges, situés dans la plate forme du chef lieu. Chacun de ces établissements accueille par an, plus de 450 élèves. Ils se positionnent soit à la troisième ou à la deuxième place dans le classement des établissements qui obtiennent les meilleurs résultats dans les classes d'examens BEM. L'ancien CEM « BOUASEM » est créé juste après l'indépendance et le nouveau en 2008 nommé « base 05 ». La surcharge et le manque des classes ont forcé l'APC à le construire de même qu'à réparer l'ancien afin d'assurer aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage.

L'univers culturel de la commune est modestement riche à cause du nombre réduit d'individus intéressés aux valeurs et aux normes culturelles traditionnelles et la rupture de transmission du capital culturel. L'instauration des nouvelles normes se constituent à travers l'ouverture au monde extérieur et la confrontation à la société urbaine (ville de Tizi-Ouzou qui est à 12kms du centre de la commune). En outre, l'augmentation du flux migratoire a joué un rôle primordial dans le recul de quelques traditions. Comme on peut citer l'impact du développement des moyens de communication et l'élargissement des réseaux d'information après le raccordement au réseau électrique du village en 1986. Ceci a contribué au contact avec d'autres cultures.

La population résidante femme/hommes de la commune soit jeunes ou adultes exploitent les occasions nationales et culturelles (20 avril) pour permettre au mouvement associatif (associations Itri, immal, ighilelmal) d'organiser des activités : expositions des arts et métiers traditionnels (outils et habillement) et présentent le patrimoine des œuvres intellectuels et artistiques. A cela s'ajoute des activités telles que, les pièces théâtrales, expositions de tenues vestimentaires, de livres,d'outils traditionnels, le chant, concours de poésie, etc.

II. Eléments de l'histoire du village :

1. Toponymie

Le village d'Akendjour, situé dans la commune d'Ath Zmenzer entre Ait Saidi et Ighil El Mal, est relativement petit démographiquement parlant. Mais son histoire est riche en événements de grande importance.

Son appellation a suscité beaucoup de curiosité. En effet, la résonance de son nom paraît bizarre car altéré par l'occupant colonial. A l'origine, le village s'appelait Aghendjour, terme berbère qui veut dire « nez » (symbole de l'honneur). Cela correspondant d'ailleurs, à la forme globale du village.

L'administration coloniale par commodité phonétique a remplacé le « gh » par le « k ». Ceci étant, le village a vu naître des poètes renommés dont HamadouMouh El Hadj Salem ou Hammouda qui avait composé beaucoup de poèmes dont « yemlalwaḍudrouma », « Aṭṭirammissuzarzur », aussi Ait Ali RezkiMouhOuali... Akedjour avait été le théâtre de sanglants événements pendant la révolution de 1954 à 1962. Beaucoup de ses meilleurs fils sont tombés au champ d'honneur pour le recouvrement de l'indépendance. TighiltOuceta ou les frontières entre IghilEmal et Akedjour en témoignent.

2. L'engagement du village dans la lutte armée

Akendjour avait abrité l'un des premiers abris faisant office d'hôpital aux moudjahidines. Il fut dénoncé et quatorze personnes avaient été découvertes après une torture étendue à la population. Vu son fervent engagement dans la lutte armée et son amour de la liberté, un camp militaire y avait été établi. Le village fut alors victime de son importance. En effet, il avait été déclaré zone interdite et ses habitants furent évacués à Ait-Saidi et Bouasem.

Comme de nombreux villages de Kabylie, Akendjour avait au sein de sa population des militants de la première heure de la cause nationale, ils étaient nombreux à adhérer au PPA. L'action politique était clandestine, les premiers militants évoquent l'indépendance lors de sketches improvisés et présentés pendant les fêtes familiales. Des messages ainsi livrés aux habitants pour leur faire prendre conscience. Parmi les militants les plus actifs, figurait Mimoune Mohamed Ameziane, dont l'engagement sans faille et ses compétences lui permirent d'avoir des contacts directs avec les responsables politiques et militaires de la wilaya 3 historique. Krim Belkacem et le colonel Ouamrane transitaient par le village de manière régulière. Ces deux dirigeants avaient rencontré en juillet puis en octobre 1954 Mimoune Mohamed Ameziane pour poser ensemble les premiers jalons de la révolution et préparer le douar. Il était alors normal que ce fut lui-même qui ait pris la charge de mobiliser la population autour de la question et de faire des recrutements d'éléments de l'ALN. Il fallait avoir des hommes capables et déterminés à mener la lutte armée à terme. C'est ainsi qu'il put engager les premiers volontaires dont voici la liste : Mimoune Mokrane-Lounis, Aliouane Mohand Ameziane, Slamani Said, Maacha Moh N'Ali Ouamar, Lamara Salem, Gada Arezki Mouh, Gada Belkacem, Hamadou Ahmed, Mimoun Ahmed Ouali, etc.

3. Les infrastructures de guerre

Agouniou'Kendjour a abrité une importante réunion un samedi du mois d'août 1956 au cours de laquelle était donné l'ordre de rébellion contre l'occupant français. Commencèrent alors plusieurs attentats aussi meurtriers les uns que les autres. Une embuscade particulièrement sanglante avait eu lieu contre un convoi militaire français entre Ait-Ouneh et Sidi Mensour. Après la mise hors d'état de nuire de ces forces ennemies, un important lot

d'armes et un nombre considérable de munitions avaient été récupérés. La guerre faisait rage les deux camps enregistraient des morts et des blessés par dizaines. C'est ainsi qu'un abri allait être construit à Akendjour. Il allait servir d'hôpital.

L'idée de construire un hôpital sous-terrain fut dictée par les besoins en soins médicaux que nécessitaient les nombreux blessés de la guerre. Mimoun Mohamed Ameziane qui avait des liens organiques avec le commandement, avait été informé du souhait de ses responsables de bâtir ce type de structure si nécessaire pour la poursuite de la lutte armée. C'était d'ailleurs l'officier DrisAhmed Ath Remdan d'Ighillmoula qui était spécialement envoyé par le colonel Ouamrane, afin de saisir Mimoun Mohamed Ameziane. Il lui recommande d'ériger un abri hôpital de grande envergure au village Akendjour. Pour avoir à plusieurs reprises séjourné au village, Krim et Ouamrane connaissaient évidemment les lieux parfaitement. L'endroit (au bas du village) était stratégique en plus du fait qu'il pouvait assurer une discrétion totale. Loin des yeux indiscrets, il permettrait également le repli rapide de ces occupants. Ceux-ci pourraient, en effet s'évanouir aisément dans la nature. Les lieux fortement boisés permettent la construction de cet abri dans cet endroit.

Les travaux débutèrent en 1955 dans une totale discrétion. Seuls Mimoun Mohamed Ameziane et ceux qui avaient la charge de le réaliser étaient au courant. Afin de détourner l'attention de l'armée française et des villageois, des travaux de forage d'un puits à « AgouniAt-Ouali » ont été entamés parallèlement. Pour assurer les travaux avec davantage de secret, un mur de la maison de Mimoun Mohamed Ameziane fut démoli pour le reconstruire ensuite. Les matériaux de construction étaient acheminés par des personnes militantes. Hocine Ou-Arbi et Mezdad Ahmed Moussaid du village Ait-Anane en étaient les maçons. Cet ouvrage était conçu pour une trentaine de place.

Des suivis des travaux étaient fait tous les trois jours car le nombre des blessés augmentait de jours en jour ; Ce qui rend sa réception urgente. Cet hôpital souterrain était opérationnel dès janvier 1956. Quand au personnel médical, il était composé de : OuakliSalhi et RemdanBaidi (de Tizi-Ouzou), Si Lmouloud (de Béni-Douala) et Si Labri. Les premiers blessés commençaient à arriver dès le début de l'année 1956, ils étaient transportés de différentes régions de la Kabylie.

Au vu du personnel médical et des blessés qu'ils avaient soignés, il est incontestable d'affirmer que cet hôpital revêt un caractère de première importance sur le plan régional. Les médecins et les infirmiers ainsi que leurs patients sont originaires des quatre coins de la Kabylie. Cet abri est en effet considéré comme le plus important de toute la région.

Concernant le ravitaillement en médicaments et autres matériels de soins, il s'effectuait par le biais des femmes du village. Ces dernières avaient beaucoup plus de facilités d'obtenir les laissez-passer nécessaires pour les déplacements. Ces femmes accompagnaient leurs « bons » pour les médicaments que leurs remettaient les moudjahidines. Parmi ces femmes il y avait Aliouane Tassadit née Chougar. Ces bons étaient remis à Mimoun Ali Ameziane qui travaillait à Tizi-Ouzou. Il les remettait à d'autres personnes qui se chargeaient d'acheter les médicaments. Le réseau était tenu secret etc'était par ce procédé clandestin que l'hôpital était approvisionné.

Les colis ainsi acheminés de Tizi-Ouzou, parvenaient aux blessés par l'intermédiaire de personnes connaissant l'existence de l'abri. L'accès était réglementé, il était strictement interdit à toute personne étrangère (même du village) de s'y rapprocher quelque soit le motif. Même ceux qui transportaient les blessés des endroits les plus lointains, étaient contraints de les déposer à « Agouni Ou-kendjour ». D'autres personnes se chargeaient de les évacuer vers l'abri. Malgré toutes ces précautions, l'abri allait être découvert en 1957.

4. L'armement

L'action politique ayant réalisé une avancée remarquable sur le terrain, il fallait pour ces hommes passer à la phase suivante : l'armer. Mais comment le faire? C'est à la fin de l'année 1954 et le début de 1955 que Krim Belkacem donna l'ordre à ses lieutenants de lancer une opération de collecte de fusils de chasse des citoyens de toutes les manières. C'est ainsi que les volontaires du village ramassèrent les armes à feu que détenaient les habitants d'Akendjour. Mimoun M.A, qui avait le rôle de coordonner cette opération, rassembla ses hommes à « Assas » sur ordre de Krim. A ce propos, on raconte une anecdote très significative. Alors que ce groupe armé, armes à la main attendaient patiemment, Krim envoya ses vigiles qui n'étaient pas loin pour désarmer tout le monde.

Devant la passivité et l'inexpérience de ces éléments de l'ALN qui faisaient leur première classe dans le domaine militaire, les hommes de main de Krim réussirent facilement à les délester de leurs armes. « Comment se fait-il leur avait-on dit, que même armés, vous n'avez pas réagi ? ». Cette leçon était bien assimilée. Comment, en fait attaquer dès lors qu'on ne sait même pas se défendre? Commencèrent alors des séances d'entraînement militaire dans la maison de Mimoun Hadj Ali, située en bas du village. Au fur et à mesure que l'usage des armes était maîtrisé et la tactique militaire assimilée, d'autres besoins étaient exprimés.

Le lot d'armes récupéré chez les populations était aux yeux des révolutionnaires insuffisants pour pouvoir affronter les forces armées coloniales. Et, étrange cours de l'histoire, c'était l'armée française elle-même qui allait leurs offrir des armes de guerre. Des mitraillettes et des Mousquetons avaient été remis à d'authentiques révolutionnaires lors de l'opération l'oiseau bleu sous la responsabilité de Robert Lacoste, alors gouverneur de l'Algérie.

Notre recherche a visé une population précise et bien définie qui s'élève à sept jeunes femmes. Le critère essentiel pour le choix des enquêtées réside en premier lieu dans le diplôme universitaire. En deuxième lieu l'enquête a suivi l'itinéraire scolaire jusqu'à l'obtention du diplôme qui permet d'accéder à un poste de travail selon la demande du marché. Leur âge varie entre 25ans et 38ans sachant bien qu'elles sont célibataires et vivent dans une famille élargie ou nucléaire.

M. Lynda :

Identité sociale de la jeune femme :

Agée de 38ans, résidente au bas du village « axxam n wadda » à Akendjour, elle fait partie d'une famille moyenne. Le père est un retraité et la mère est une femme au foyer. Notre enquêtée est la 3ème dans une fratrie de 06 enfants.

Ecolière dans l'école primaire du village « Mimoun Med Ameziane » pendant trois ans. Puis poursuit sa scolarité à l'école d'Alma en raison du manque de classes.

Le passage du primaire au collège n'a pas marqué de différence, car les deux établissements étaient proche l'un de l'autre. A l'obtention du BEF, notre informatrice choisit l'option des sciences comme son grand frère. A travers son témoignage, toute sa génération dans la commune poursuivait les études secondaires à Tizi-Ouzou ville, la plupart au nouveau lycée. Le parcours de Lynda est interrompu lors du boycott scolaire de 1994-1995.

Le transport était rare à cette époque, il y avait un seul bus qui transporte tous les élèves.

L'interlocutrice échoue la première fois à l'examen du baccalauréat. Puis elle l'obtient l'année suivante avec une bonne moyenne.

La jeune femme poursuit ses études supérieures à l'université d'Alger Dely Brahim en spécialité bibliothéconomie (DEA). Elle s'est retrouvée dans un nouvel environnement, un milieu où ce confronte diverses cultures et langues des quatre coins du pays.

Quatre mois après l'obtention de son diplôme, elle décroche un poste de contrôle financier, dans le cadre du pré-emploi. Même avec un salaire insuffisant, son premier objectif c'est d'avoir de l'expérience. Après quelque temps elle devient vacataire avec une petite augmentation de salaire. En 2004, elle est recrutée par la direction de l'éducation comme archiviste. Puis elle est reçu à un concours professionnel pour le poste d'assistante

bibliothécaire à l'Université de Mouloud Mammeri. Elle rompt ainsi avec la précarité et bénéficie d'un emploi à longue durée.

Pour notre interviewée, la femme kabyle est considérée comme le pilier de la maison. Elle affirme : « la femme c'est celle qui aide son époux à surmonter les maux de la vie, qui travaille pour ses enfants à l'intérieur de la maison et à l'extérieur malgré ce qu'elle subit, pour subvenir à leurs besoins surtout la poursuite de leurs études. Malgré tout ça, elle n'obtient pas la reconnaissance de son entourage ». Elle ajoute : « *par contre les femmes de nos jours sont énormément évoluées, la génération ancienne est renfermée sur elle de peur de ce que les gens peuvent dire d'elle. Ajoutez la pression de sa famille qui tient à garder son honneur* ». D'après elle, les études ne sont pas l'unique facteur d'évolution de la femme. Les changements de la pensée des gens et surtout des parents qui ont accédé au monde extérieur (les grandes villes ou à l'étranger) concourent aussi à son émancipation. Cette compréhension l'a aidé à travailler et imposer sa présence dans la vie sociale et économique où elle occupe des postes de haute responsabilité. Elle ajoute que : « *malgré les grands pas qu'elle a franchi chez nous, elle reste un individu fait pour veiller sur sa maison et ses enfant et le travail demeure une activité secondaire globalement pour la femme mariée*. La conciliation entre ces deux travaux est obligatoire ».

Pour la question posée sur la raison de travail et ses relations avec ses collègues, la jeune femme répond : « chaque femme instruite est faite pour travailler, son diplôme affirme qu'elle est apte à exécuter un travail. Elle a des capacités et un savoir faire ».

L'avenir pour M.L consiste à fonder une famille et à continuer son travail afin de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille.

G. Sabrina

Agée de 30ans, notre enquêtée vit au village d'Akendjour. Elle est issue d'une famille moyenne sur tous les plans. La mère est une femme au foyer, son père est un émigré. Elle occupe la cinquième position parmi ses six sœurs et son frère unique.

Elle qualifie son parcours scolaire de « bon et bien réussi ». Elle déclare : « *j'étais une très bonne élève tout au long de mon parcours scolaire* ». La jeune femme a entamé ses études à l'école primaire du village. Après six ans, elle a eu son examen qui lui permit le passage au

collège. Elle a fait son cursus moyen au CEM d'Ath Annan où elle a eu toujours de bonnes moyennes. Ce qu'elle lui a permis d'avoir son BEF avec succès et une bonne note.

Elle s'inscrit au lycée en branche scientifique. Son parcours secondaire au lycée n'était pas comme celui du primaire et du CEM. Elle a rencontré d'énormes difficultés en physique. Ce qui a entraîné son transfert à la branche gestion et comptabilité. Mais elle étudie un trimestre mais sans réussite. A la même année, elle refait encore une deuxième fois le transfert à la branche de lettres et sciences humaines. Elle passe son BAC en 2004 mais échoue. L'année suivante, elle l'a eu mais avec une moyenne basse. Alors elle n'avait pas le choix, on lui a imposé la filière qu'elle n'aimait pas du tout : Lettres arabes. Il n'empêche, elle s'est inscrite à l'université, mais au même temps, elle refait son BAC. Elle a eu l'année universitaire et son BAC avec une moyenne élevée qui lui permet de s'inscrire au département de français avec sa propre volonté et son propre choix et celui de son père émigré. Celui-ci encourageait sa fille en lui disant que la langue c'est le moyen de communication le plus sûr pour l'ouverture au monde du travail. Son parcours universitaire était bien réussi pendant les quatre ans d'études.

Quelque mois après l'obtention de son diplôme de licence en 2010, , elle met le premier pas dans le monde du travail. Elle travaille comme professeur d'enseignement moyen comme suppléante pendant trois mois. Après cette expérience, elle passe quatre mois au chômage puis elle a pu avoir un contrat étatique dans une maison de jeunes toujours dans le domaine de l'enseignement. Avant que son contrat se termine, elle est reçue à un concours de l'éducation nationale. Depuis trois ans, elle travaille comme professeur d'enseignement primaire titulaire (PEP). Dans son établissement de travail elle est estimée de tous. « Cela fait trois ans que je suis sur le terrain du travail. Je m'entends bien avec tous mes collègues femmes et hommes » déclare-elle.

A la question : « c'est quoi d'être une femme pour vous ? » Elle répond sans hésitation : « *pour moi la femme c'est celle qui s'impose dans la société. Elle a sa place, elle conteste et réclame ses droits et fait ses devoirs. Elle défend sa liberté et son indépendance, mais elle doit se soumettre aux tabous et aux règles sociales. Malgré tout, sa liberté est élargie puisque elle a la même place que l'homme surtout avec la nouvelle loi. Elle est intégrée dans tous les domaines de travail* ». Par rapport au changement de la notion du travail féminin, la jeune femme confirme que la femme travaille dès la nuit des temps. Elle a exercé auparavant des métiers manuels à la maison tel que le tissage, la poterie, le jardinage, etc. Tandis qu'aujourd'hui la femme prend sa place dans le marché du travail grâce au niveau

d'instruction. La preuve on trouve des femmes médecins, gendarmes, policières, pompiers pilotes... etc. D'ailleurs elle touche le même salaire que l'homme dans le secteur public. Notre interlocutrice déclare à ce propos : *« le travail de la femme ce n'est pas quelque chose de nouveau. La femme pratique plusieurs métiers, sauf qu'Actuellement avec son instruction elle est intégrée dans le domaine du travail rémunéré. Elle a un statut égale à celui de l'homme, elle touche le même salaire que ses collègues hommes »*. Elle ajoute pour la conciliation entre le travail à l'extérieur avec les tâches domestiques : *« en étant une femme célibataire je n'ai pas beaucoup de tâches à accomplir à la maison. Mais mon problème c'est que le travail de l'école me suit à la maison. Je dois préparer des fiches, corriger les travaux des apprenants. Bien sûr je m'occupe de quelques tâches à la maison. Alors ce n'est pas du tout facile parfois j'atteins l'épuisement »*.

H. Hayat :

Agée de 29 ans, d'une famille de sept personnes où elle est la première de la fratrie de quatre enfants. Le père est retraité de sa fonction de comptabilité et la mère femme au foyer. Scolarisée à l'école primaire du village 6ans et au collège 3ans sans échec, elle a eu son BEF avec mention et orientée vers la filière science au lycée. Elle a continué ses études secondaire jusqu'au BAC qu'elle obtient après la deuxième tentative grâce aux encouragements de ses parents. Elle s'oriente vers la spécialité de gestion et comptabilité sur conseil du père. Elle s'inscrit à l'Université Mouloud Mammeri. A l'issue de la première année, elle choisit la spécialité finances banque. Ce choix est fait sur la base d'une promesse d'embauche de la part de son cousin. *« Je visait d'abord le travail pour m'orienter vers cette spécialité. Je voulais m'assurer un poste de travail directement après l'obtention de mon diplôme »*. A la sortie de l'université, son diplôme en poche, elle reste six mois au chômage. Puis, elle opte pour un emploi dans un hôpital privé où une de ses amies travaillait. Elle a accepté du fait qu'elle n'avait pas une autre offre pour ne pas rester à la maison et perde les années qu'elle a passées à étudier. Elle est confirmée après une année de travail. Les relations de travail avec les femmes sont imprégnées de malentendus, contrairement à ses relations avec les hommes. *« C'est difficile de travailler avec les femmes surtout celles de la ville. Pourtant, je me trouve très bien en travaillant avec les hommes et ils m'ont aidé à m'intégrer dans l'équipe médicale »*, témoigne t-elle. Elle a occupé plusieurs postes comme réceptionniste, secrétaire, infirmière, remplaçante du comptable. Autrement dit, elle était agent polyvalente.

Selon elle, la femme kabyle a souffert de l'inégalité avec l'homme. La femme était faite pour élever ses enfants et s'occuper de la maison et faire le jardinage. Par contre la femme d'aujourd'hui y compris celle qui n'est pas instruite, exerce des métiers afin de garantir sa vie et assurer son avenir. La femme rurale est beaucoup bien qualifiée pour la bonne gestion du temps pour arriver à concilier entre le travail de la maison et le travail professionnel. Néanmoins, elle est soumise à la volonté de l'homme et parfois même dans la gestion de son propre salaire.

K. Dyhia :

Agée de 25ans, notre interlocutrice est issue d'une famille moyenne. Ses parents sont des professeurs d'enseignement primaire. Elle est l'aînée de la fratrie. Elle a deux frères et une sœur. La mère s'est retrouvée obligée d'abandonner son emploi à cause des charges familiales. La jeune femme a poursuivi des études supérieures en informatique après avoir eu son bac en sciences exactes. Son parcours scolaire était bien tracé. Elle a eu son examen de 6eme année à l'école du village puis poursuit ses trois ans de collège au CEM de Ait Annane.

A l'obtention de son examen de BEF, elle s'est inscrite en spécialité sciences exactes au lycée El Khensa à Tizi-Ouzou après avoir eu son examen avec mention très bien. Elle était une très bonne élève. En 2007 elle a eu son bac avec une bonne moyenne. Son enthousiasme au monde de l'informatique la pousse à s'inscrire en spécialité math- informatique en choisissant le système LMD. Son parcours universitaire était bien réussi Elle a étudié 2ans en tronc commun, en 3ème année elle s'inscrit en spécialité informatique en misant sur les débouchés qu'elle offre. Après, elle a fait son Master en spécialité Informatique. En 2012, elle a obtenu son diplôme final (master). En quelques mois, elle a eu un contrat dans une entreprise informatique à DBK dans le cadre de l'insertion des diplômés via le dispositif ANEM. Mais à cause des mauvaises conditions de travail, elle quitte son travail.

Après cette expérience, elle traverse une période très difficile en cherchant du travail. *«J'ai déposé mon cv partout mais aucun résultat pendant 2ans »*. Après cela, notre jeune femme put trouver un travail qui lui convient. *«J'ai passé un concours et depuis un mois je travaille dans un centre d'informatique de l'Etat à Tizi-Ouzou comme professeur d'informatique»*. Elle ajoute : *« les femmes exerçaient plusieurs métiers manuels : tissage, récolte d'olive, jardinage, poterieetc. Elle travaillait afin de subvenir aux besoins de sa famille »*.

De nos jours, selon elle, le travail moderne a la même valeur que le travail domestique étant donné qu'il répond aux besoins de la famille. Pour elle, le travail moderne présente une autre signification mais l'objectif reste toujours le même. Elle nous a dit que grâce à l'instruction de la fille, cette dernière contribue à l'indépendance et l'élargissement de la liberté féminine et assure son avenir.

Actuellement, la femme s'impose dans la société. Elle dépasse l'homme de fait qu'elle travaille à la maison et à l'extérieur. Elle déclare que la femme travaille plus que l'homme puisqu'elle concilie entre les tâches ménagères et le travail à l'extérieur. *« Moi personnellement comme toutes les femmes travailleuses, j'accomplis mon travail au centre d'informatique comme enseignante. Dès que j'arrive chez moi, je m'occupe des tâches ménagères ».*

G. Akila :

Agée de 27ans notre interviewée est sixième entre ses six sœurs et son frère unique. Ce sont tous des universitaires. Son père est un émigré, sa mère est femme au foyer. C'est une licenciée en psychologie du travail. Le cycle primaire s'était bien passé, elle occupait toujours la première place. Après sa réussite à l'examen de 6^{ème} année primaire, elle poursuit ses études au CEM de Ait Annane. Elle obtient des notes moyennes. La jeune femme rate son BEF la première fois. Elle déclare : *« j'ai passé une période très sensible, je m'occupais des futilités au détriment de mes études au point où j'ai échoué dans mon examen de BEF ».* Mais son échec ne l'a pas découragée. Au contraire, elle redouble d'efforts et réussit son examen avec une très bonne moyenne. Ce qui lui permet de choisir la filière de lettres arabes parce qu'elle aime et maîtrise la langue arabe et adore sa poésie. Dans ce sens, elle affirme : *« j'aurai pu choisir la filière scientifique vue la bonne moyenne de mon bac. Mais mon amour pour la langue arabe et mon enthousiasme d'en savoir plus m'a poussée à m'inscrire en lettres arabes. Quand bien même mes parents étaient contre ce choix ».*

A. Dyhia :

Agée de 29ans, elle fille unique d'une fratrie de trois garçons. Son père est retraité et sa mère est femme au foyer. Elle travaille actuellement dans un bureau d'avocat.

Trajectoire scolaire : Elle a étudiée à l'école du village distant de 3 kms de sa résidence. Elle était accompagnée par le père chaque matin à cause de l'insécurité du pays dans les années 90.

L'année du boycott scolaire (1994-1995) coïncide avec sa 4eme année primaire. Les enfants du village furent alors pris en charge par l'association Akendjou en leur dispensant des cours d'arabe et de français.

Elle participe à des expositions de vêtements traditionnels confectionnés par sa tante. Elle intègre la chorale d'Itri u Kendjour. Elle a suivi en cela ses amies de la même génération en guise d'occupation pendant son temps libre.

Elle rejoint le collège de « Bouasem » où elle a trouvé des difficultés à s'habituer parce qu'elle était séparée de ses amies. Elle a eu ses années et a obtenu son BEF.

Elle s'est inscrite au lycée de « Fatma n Sumer » à Tizi ouzou, mais elle fait un transfert vers le lycée de Mâatkas après avoir eu une proposition de la part de sa tante pour l'accueillir du fait de la proximité du lycée de chez elle. Elle suit ses études en filière littérature et philosophie. Un choix qui n'était pas le sien. Dans la même année, elle a eu son BAC, ses deux frères ont obtenu le BEF, une réception était faite pour célébrer l'occasion.

D'après son témoignage, elle aurait souhaité accéder aux études supérieures en langue étrangère mais elle n'a pas eu une moyenne qui le lui permet. Elle opte pour les sciences juridiques avec le consentement de sa famille. Elle a passé 3ans en licence et un an de CAPA pour le statut comme elle avait dit.

La vie professionnelle : Après l'acquisition du diplôme, elle a vécu un an de chômage. Puis, elle signe un contrat à l'ANEM avec lequel elle occupe un poste dans un bureau d'avocat. Après une année, elle renouvelle son contrat et y travaille à nos jours. La relation avec son employeur était critique surtout que son travail demande des déplacements imposés par le rythme du travail.

A propos de la question de savoir si elle s'occupe du travail de la maison pendant son travail. Notre interlocutrice répond qu'elle s'occupe des tâches ménagères seulement durant les weekends et aide sa famille dans la cueillette des olives. *« Mon travail est beaucoup important pour moi et mes parents. C'est le moyen d'améliorer mon mode de vie et assurer mon avenir. Il me permet également de prouver mes capacités et mon savoir-faire ».*

Pour notre enquêtée, la femme travaillait à l'intérieur de la maison et au jardin, contrairement à la femme d'aujourd'hui qui est intégrée dans tous les domaines de travail. Les femmes kabyles sont touchées par les mutations de la société « *Après les modifications de la loi en 2005, la loi législative donne des droits fondamentaux pour faire évoluer le statut des femmes divorcées ou célibataires et les jeunes filles. L'éducation et le travail sont des droits... La mentalité des parents a changé aussi* ». Elle ajoute que « *les développements des moyens de communication et l'évolution des réseaux sociaux comme l'internet et facebook renforcent la mixité et bousculent les principes dans lesquels on a grandi* ».

G. Taous

Agée de 33ans, notre interlocutrice est fille d'un topographe libérale qui avait préféré quitté son poste de fonctionnaire au cadastre à la wilaya de Tizi-Ouzou. Elle est la deuxième d'une fratrie de quatre sœurs et deux frères.

Elle a suivi des études supérieures en gestion économique, après avoir eu son bac dans la même spécialité. Son parcours scolaire a été bien tracé. Elle a eu sa sixième année au primaire du village ensuite elle a poursuivi ses quatre ans de collège au CEM de la commune avec une mention bien.

A l'obtention du BEM, elle s'est inscrite au lycée à Tizi-Ouzou. L'intervention du père lui permit de choisir la science comme domaine d'instruction. En contre partie de la volonté du père qui a voulu qu'elle s'inscrive dans la promotion des sciences exactes, elle a choisi la filière de gestion. A l'arrivée en classe d'examen elle l'a passé avec sa sœur mais elles échouent. Suite aux encouragements des parents elles obtiennent toutes les deux leur BAC l'année d'après. C'était en 2002.

Taous poursuit des études supérieures en gestion économique et opte pour la spécialité monnaie et finance banque.. Après un parcours de 3ans au travail, elle s'inscrit en magistère à Alger. Mais son père la décourage. « *Quand j'ai eu le concours de magistère, mon père a été surpris et en même temps malheureux. Le fait que je le laisse subitement et que je confie mon poste à un étranger ne lui convenait pas. Il a même pleuré. C'est la cause fondamentale de l'abandon de mon magistère* ».

Juste après avoir eu son diplôme, sa vie professionnelle commence avec son père dans l'entreprise familiale. Elle y occupe le poste de secrétaire bureautique pendant 6ans. A cet égard elle s'occupe des opérations financières tandis que le père assure la gestion, le transport

et les déplacements. Elle travaille dans le cadre du respect équitable entre les travailleurs du fait que chacun exerce sa tâche indépendamment de l'autre. *« J'ai choisi de travailler avec mon père pour afin d'aider l'entreprise malgré les autres offres de travail que j'ai reçues. Je me sent très respecté par contre ce n'était pas mon domaine mais j'ai acquis une bonne expérience. Mon salaire aussi est satisfaisant ».*

En 2011, à l'acquisition d'une expérience de 6ans, notre enquêtée a passé un concours de recrutement à la banque. Elle occupe son poste actuel en travaillant avec un collègue homme dans un bureau. Elle est chargée des affaires administratives et consultatives des clients.

Ces derniers, la quasi-totalité sont des hommes d'affaires, propriétaires d'entreprises de différentes catégories d'instruction. Cela l'oblige à adopter des comportements différenciés envers eux. Elle souligne le bon climat du travail et ses bonnes relations avec ses collègues. A travers la répartition des tâches de chaque employé, le travail d'équipe est bien organisé.

L'affirmation de notre jeune femme sur la naissance de l'idée du travail revient à l'évolution de ce dernier et sa progression au cours du temps où la femme auparavant exerce le tissage, jardinage, la récolte d'olive... Des travaux qui assurent sa survie et celle de sa famille. De nos jours, le travail a pris une autre signification où la manière de faire et le domaine sont différents. Plus il évolue, plus le rôle et le statut de la femme change. C'est cela qui fait la différence entre le travail domestique et moderne. La vision de la société envers la femme est toujours la même. L'environnement culturel et éducatif (familiale) influence d'une manière intense sur la femme dès le jeune âge. A l'aide de l'instruction de la fille que la liberté de la femme est élargie elle est devenue plus indépendante. Elle déclare que :*« je travaille avec un homme , on a passé le concours ensemble. Actuellement on partage le même bureau, contrairement a lui j'accomplie ma tâche au travail et quand j'arrive à la maison je m'occupe du nettoyage et la cuisine et les besoins de la famille ».*

En Algérie plus qu'ailleurs, la place de la femme a été fortement liée aux enjeux politiques et sociaux du pays. Ici, la compréhension de la condition et du rôle que joue la femme algérienne dans la société moderne ne peut pas s'accomplir sans tenir compte du rôle et du statut qu'a occupé cette femme durant ces évolutions politiques et sociales passées. Il convient de faire un retour sur l'évolution du statut de la femme en retraçant son trajet pour s'émanciper.

I. Le statut traditionnel de la femme algérienne

La société algérienne traditionnelle est caractérisée par une très forte intégration sociale qui tend au maintien des traditions. Dans ces traditions sont accrochés des idées, des symboles, des mythes et des préjugés qui fondent la suprématie des hommes sur les femmes. En effet, la société algérienne à l'époque était une société colonisée, humiliée. C'est pourquoi il fallait pour la société et pour l'homme algérien de maintenir la femme dans un rôle de gardienne de la maison, de la tradition et de la mémoire de peur qu'elle se détourne de ses valeurs, de ses mœurs et de son identité nationale.

1- La femme gardienne de la maison

La société algérienne se caractérise par l'honneur comme loi que personne ne peut transgresser et où la famille occupe un statut hautement valorisé. Sonia RAMZI- ABADIR affirme que : La famille doit traverser les siècles le front haut et les mains pures. Elle doit sauvegarder « l'honneur », mélange d'amour-propre, de dignité, de moralité, de fierté, de solidarité. C'est comme un feu intérieur qui oblige l'individu à ne pas perdre la face. [...] chaque atteinte à l'honneur sera vengée. La famille représente le sang des ancêtres, la vie même dans sa permanence. On la défend donc parce qu'on défend son propre sang et sa vie¹.

Et dans la mesure où l'honneur de cette famille n'est que le reflet de l'honneur de la femme qui la fonde, la préservation de cette femme était l'objectif primordial de l'homme. Et là, se trouve sans doute la raison pour laquelle la femme s'est trouvée limitée aux tâches domestiques et souvent effacée du monde extérieur². L'homme essaye dans la mesure la plus

¹Sonia RAMZI-ABADIR, *La Femme arabe au Maghreb et au Machrek, fictions et réalités*, Alger, ENAL, 1986, p.92.

²- CHARNAY Jean-Paul, *La Vie musulmane en Algérie*, Paris, PUF, 1965, p.20.

possible de couper toute relation entre la femme et la société européenne, car « dans une société en péril le premier réflexe est de sauver les femmes et les enfants »³.

Alors, la maison était le lieu par excellence où la femme peut respirer, mais aussi où le pouvoir de l'homme était total et absolu, il y eut un rapport de domination et de subordination entre les deux. Dans cet édifice social et culturel bâti par les hommes et pour eux, la femme algérienne traditionnelle vivait dans un état hétéroclite, injustement manipulée, maltraitée et réduite au stade des domestiques. Privée de toute sorte d'instruction et de formation, elle doit seulement rester à la maison et apprendre dès l'enfance comment assurer ses fonctions domestiques pour être l'épouse modèle qui s'occupe de son mari et de ses enfants toute sa vie. Et malgré son existence en tant que mère, sœur, épouse et fille, la femme restait dans le coin sombre de la société enterrée dans le silence, parce que la parole était un droit qui n'appartient qu'à l'homme. Lui seul avait le droit d'exprimer, de donner des ordres, d'être écouté dans la maison, sa petite colonie. Nafissa Zerdoumi dans son ouvrage *enfants d'hier* décrit ce milieu fermé en ces termes: Ici, [la demeure] est un lieu féminin. Pour la femme parce qu'elle est le lieu normal de son existence. La maison est conçue pour elle, pour protéger son intégrité, pour qu'elle y soit à l'aise pendant la plus grande partie de son existence sur terre où elle y vit. Pour l'homme la maison est l'endroit où il vient s'unir à son épouse et manger la nourriture que les femmes préparent. Se coucher et manger c'est entrer dans le mystère du monde des femmes qui engendrent et allaitent. C'est peut être pourquoi on se couche et on mange en silence. Et dans cette maison l'homme n'est pas tout à fait à l'aise, un peu comme s'il n'était pas chez lui. C'est le domaine exclusif des femmes et il ne convient pas qu'un homme flâne au milieu d'elles. La famille étant patriarcale, l'homme règne sur la maison, mais du fait de ses absences, il ne gouverne pas⁴.

Etant dans l'impossibilité de parler, et du fait d'absences plus fréquentes des hommes, les femmes parvenaient à construire une place dans le coin le plus restreint de l'ordre dominant. Elles adoptent d'autres manières pour briser les murs du silence et dévoiler leur existence à savoir les contes, la poésie, la danse ; tout un réservoir de traditions que chaque femme engendre en elle-même.

³ Lotfi MAHERZI, *Le cinéma algérien*, Alger, SNED, 1985, p.264.

⁴Idem , p. 265.

2- La femme gardienne de la tradition et de la mémoire

Le mode de vie des milieux traditionnels met en évidence une société uniquement masculine où la femme algérienne a connu toutes sortes d'infériorisation et d'oppression, mariage arrangé et forcé par les familles, soumission au père, au mari, au frère, répudiation pour stérilité ou simplement pour incapacité de donner un fils. En fait, l'exclusion de la femme du champ productif et du monde extérieur renvoie d'une part à l'ensemble des préjugés à l'encontre de la femme, d'autre part au projet colonial qui vise la dislocation des composantes nationales à savoir la langue, la religion, les structures traditionnelles et l'identité nationale à travers la femme pour la construction d'une Algérie- française.

Ainsi, parmi les structures nationales les plus ciblées était l'Islam en tant que la source de toutes les relations sociales. Aux yeux de l'occupant les femmes algériennes souffrent de l'oppression imposée par les lois et les coutumes musulmanes comme le voile qu'il fallait combattre parce qu'il représente une partie intégrante des traditions nationales. Frantz Fanon explique le secret qui cache le port du voile. Loin d'être seulement l'adhésion à la tradition ancestrale, le voile forme aussi une arme de combat signifiant un refus de la structure coloniale. « On se voile par tradition, par séparation rigide des sexes, mais aussi parce que l'occupant vient dévoiler l'Algérie »⁵. Dans cette optique Frantz Fanon écrit :

« Chaque nouvelle femme algérienne dévoilée, annonce à l'occupant une société algérienne aux systèmes de défense en voie de dislocation, ouverte et défiante »⁶.

Alors, Il fallait renforcer toutes les conduites traditionnelles qui maintiennent la femme à l'abri de la société, parce qu'elle représente l'instrument de la tradition et la mémoire révélatrice de l'histoire collective. Et en tant que gardienne d'un savoir et d'un héritage ancestral, et responsable de son prolongement et de sa transmission, elle devait rester attachée à ses traditions comme l'arbre à sa terre.

Et même s'il y avait quelques cas de femmes qui travaillaient durement comme femmes de ménage, ouvrières agricoles aux champs, leur situation n'était pas différente de celle des autres femmes attachées à leurs logis. Dans les familles modestes ou pauvres, lorsque la femme est obligée de travailler, elle essaie toujours dans une première étape de trouver un emploi domicile. Elles cousent, brodent, crochètent, tricotent sous-payées. [...] lorsque

⁵ Lotfi MAHERZI ,Op.cit. p. 265

⁶ Idem 59.

contrainte par la misère une femme décide de travailler hors de la maison, son premier souci est de rester à l'écart du monde masculin⁷

En conséquence, la femme algérienne traditionnelle a vécu dans une situation insupportable et dramatique dans une double colonisation, extérieure représentée dans le pouvoir colonial, et intérieure sous le règne de l'homme.

Un tableau représentatif du statut de la femme algérienne par rapport à l'homme s'avère nécessaire pour la compréhension de leur réel traditionnel vécu :

Statut traditionnel de l'homme	Statu traditionnel de la femme
<ul style="list-style-type: none"> - Chef de la famille - Pouvoir total et absolu - Existence publique et visible - Dominant - Droit au travail - Droit à l'enseignement - Droit à la parole - Sujet 	<ul style="list-style-type: none"> - Machine reproductrice - Soumission totale et absolue - Existence privée et effacée - Dominée - Enseignement et travaux ménagers - Enfermée dans le silence - Objet

3- Le cas de la femme kabyle

La société kabyle ancienne s'appuyait sur une stricte répartition des rôles et des tâches entre homme et femme, et les femmes y avaient une grande importance. Les mondes masculin et féminin étaient séparés, mais la femme y était respectée. La maitresse de la maison était considérée comme le pilier de la famille. L'homme vaquait aux affaires extérieures : le dur travail des champs. Faire le marché et gérer l'argent de la famille. La femme restait en principe chez-elle ; tenait la maison et élevait les enfants, elle s'occupait des animaux, faisait de la poterie et du tissage et avait aussi en charge la corvée d'eau et le ramassage du bois⁸.

⁷ AMRANE Danièle Djamilia, Femmes au combat, Alger, Rahma, 1993, p. 25

⁸ Ait SEDDIK Nouara, genre et développement local illustrés par le secteur de la confection traditionnelle de Bouzguène, thèse de Master, Tizi-Ouzou, 2013. p182-183

Les occupations incombant à la femme sont déterminées par des traditions culturelles au premier rang desquelles se place une division du travail suivant les sexes et suivant l'âge⁹

Ainsi, la femme kabyle, dès son jeunes âge, apprend à se rendre utile au sein de son milieu familial. Le chemin de l'école lui étant dans la plupart des situations interdit. Elle est réduite à vivre à la maison pour aider sa mère dans les durs et harassants travaux domestiques et de champ qui nécessitent une main d'œuvre constante et une grosse dépense d'énergie.

En Kabylie au cours du 19^{ème} siècle et 20^{ème} siècle, en raison de son relief montagneux et accidenté, ne disposait pas d'un secteur économique florissant. Cependant, il existait, selon les auteurs français « une économie de subsistance ». De plus les Kabyles « pour compléter les ressources d'une terre pauvre, ont perpétué un artisanat ancestrale, expression d'un peuple artistique. Cependant, il reste une source non, négligeable. C'est un art précieux qui s'exprime par la poterie, la bijouterie, le tissage, la salpêtre, la vannerie, etc. »¹⁰

La participation de la femme kabyle au secteur économique est considérable. En effet celle-ci participait autant à la production agraire qu'à l'artisanat.

Toutes les occupations domestiques de la femme si nombreuses et absorbantes soient-elles ne suffisent pas à sa tâche journalière. En effet, la femme kabyle n'était pas retenue au logis, comme c'est le cas au sein des populations citadines. Elle joue un rôle dans le secteur agraire. Ainsi, certains travaux agricoles lui sont entièrement réservés, tels le sarclage, les cultures potagères, la récolte d'olives, la cueillette et séchage des figues, etc. En ce qui concerne la moisson, le dépiquage, le vannage, elle fournit la majeure partie de la main d'œuvre¹¹. En plus de ces tâches, il appartient à la femme de veiller sur les animaux domestiques producteurs : la vache, les moutons, les chèvres, et la basse-cour¹². De plus, il incombe toujours aux femmes d'assurer le transport autant des produits agricoles (gerbes de la paille, des céréales) que de certains produits destinés à la construction de la maison ou à la fabrication des tuiles.

⁹ Idem.p73

¹⁰ AKKACH-MACHAN Dehbia : « art et artisanat traditionnelle de Kabylie » in revue campus hasnoua n°12, décembre 2008,p5

¹¹ CHANTERAUX Lacoste, page 90

¹² Lacoste du Jardin Camille «le conte kabyle »édition bouchenes, Alger, 1991, p284

II Le statut moderne de la femme algérienne

Il n'était pas possible de parler d'une évolution dans la condition de la femme algérienne avant la révolution nationale. Multiples étaient les facettes de la condition traditionnelle féminine, variant selon les régions, selon le niveau de vie et bien sûr selon les particularités propres à chaque famille. Toutefois, il était une évidence inévitable : l'effacement total des femmes dans le monde extérieur. Il fallut attendre le 1^{er} novembre 1954 pour assister à un début de mutation qui bouleverse toute la société algérienne d'une façon générale et les conditions de la femme d'une façon particulière.

1- La femme algérienne et la révolution nationale

Dans un article daté du 12 mai 1978, le quotidien national *El Moudjahid*, faisant une rétrospective de l'évolution du statut de la femme algérienne, souligne l'importance du changement intervenu dans sa condition et ayant comme point de départ novembre 1954.

C'est au sein du F.L.N. que la femme va s'épanouir et développer ses capacités aussi bien militaires, sociales, politiques qu'intellectuelles. La Révolution a brisé le carcan dans laquelle la femme algérienne était enfermée depuis des siècles et provoqué un bouleversement des esprits. La femme est partie intégrante du combat que mène le peuple. Elle est partout et occupe de multiples activités : agent de liaison insaisissable, infirmière habile, rédactrice de tracts, propagandiste, commissaire politique. Défiant les obstacles, se déplaçant à travers des champs de mines, marchant nuit et jour, infatigable, elle accomplit sa mission avec un courage exemplaire¹³.

Avec le déclenchement de la guerre de libération nationale, les femmes algériennes se sont senties non seulement concernées par cette guerre, mais aussi obligées d'y participer pour qu'elles recouvrent leur indépendance et pour qu'elles soient reconnues et respectées. Dès le début de la révolution, les femmes s'engagent et investissent des secteurs qui étaient jusqu'alors réservés seulement aux hommes. Ce qui leur permet de démontrer leur capacité à remplacer efficacement les hommes.

Même celles qui restaient attachées à leurs maisons faisaient leur participation par la diffusion de la culture militante à travers la poésie, les chansons et les récits qui glorifient la guerre et les martyrs et enflamment l'âme publique. Chaque hurlement de joie que lançaient

¹³- *El Moudjahid*, 12 mai 1978 cité par Radia TOUALBI, Op.cit. p.46.

les femmes algériennes sur les martyrs, était un cri qui brise leur silence et proclame au colonisateur que rien n'est regretté pour la liberté de l'Algérie.

Cette participation massive de la femme algérienne à la lutte de libération nationale fut effective et suscita admiration et reconnaissance. Elle a été largement étudiée par plusieurs sociologues et écrivains comme Frantz FANON qui y voit l'occasion pour la femme d'un début de mutation dans sa condition. C'est dans cet esprit qu'il écrit :

« Les femmes en Algérie à partir de 1955 commencent à avoir des modèles. Ce sont les femmes militantes qui constituent les systèmes de référence autour des quels l'imagination de la société féminine algérienne va entrer en ébullition. La fille monte maquis toute seule avec des hommes. Des mois et des mois, les parents seront sans nouvelles d'une jeune fille de dix-huit ans qui couche dans les forêts ou dans les grottes. La société algérienne dans le combat libérateur, dans les sacrifices qu'elle consent pour se libérer du colonialisme, se renouvelle et fait exister des valeurs inédites de nouveaux rapports intersexuels. [...] la fille militante en adoptant de nouvelles conduites échappe aux traditionnelles coordonnées. Les anciennes valeurs, les phobies stérilisantes et infantilisantes disparaissent »¹⁴.

Avec le déclenchement de la guerre de libération nationale, une nouvelle image de la femme algérienne se peignit, basculant les imaginaires et les consciences. Sa participation à la lutte de libération était un véritable passage marquant une rupture décisive avec son ancienne condition. Il lui fallait briser le cercle de la tradition ancestrale pour pénétrer dans ce monde de la guerre où les anciennes valeurs et les traditions conservatrices cédaient la place aux nouvelles valeurs marquées par un caractère progressiste et plus universel.

Ce rôle politique des femmes fut rapidement reconnu par la direction révolutionnaire. Ainsi dans le texte fondateur de la révolution algérienne, la plateforme de la Soummam paru le 20 août 1956, tout un paragraphe est consacré comme hommage à la femme algérienne :

« Nous saluons avec émotion, avec admiration, l'exaltant courage révolutionnaire des jeunes filles et des jeunes femmes, des épouses et des mères, de toutes nos sœurs « moudjahidate » qui participent activement, et parfois les armes à la main, à la lutte sacrée pour la libération de la patrie »¹⁵.

¹⁴FANON Frantz, cité par Radia TOUALBI, in Op.cit. p.45.

¹⁵- GHEZALI Selima, *L'ambiguïté de l'aventure démocratique des femmes algériennes*, Paris, IFRI, 2004, p. 04, in : www.ifri.org.

De même, les Algériens ont pris conscience du danger qu'il y avait en négligeant cette grande masse de la population constituée par les femmes, sans les quelles aucune révolution ne peut s'accomplir. Les femmes sont rapidement reconnues et considérées comme un facteur important susceptible de faire bouleverser le devenir de l'Algérie, si bien qu'il fallait instruire la fille comme le garçon.

D'ailleurs, il y avait à l'époque des associations d'oulémas qui ont posé la question de l'enseignement de la femme par le biais de la revue *Al Shihab* (1925-1939) animée par Abdelhamid BEN BADIS, qui a précisé plusieurs fois qu'enfants et adultes des deux sexes doivent bénéficier de l'instruction en arabe, élément essentiel de la renaissance nationale. Toutefois, cette réforme restait limitée à une instruction religieuse ; ainsi les quelques filles apprenantes sont retirées de ces médersas dès la puberté pour des raisons conservatrices. Djamila AMRANE s'exprime ainsi :

« En 1954, la population algérienne compte 91% d'analphabètes. Dans ce dénuement général, les femmes paient un tribut encore plus lourd que les hommes : seules 4.5% d'entre elles sont alphabétisées ; les hommes, un peu plus favorisés, sont 13% à savoir lire et écrire »¹⁶.

Cependant, avec les mutations de la société algérienne et les obligations de la guerre, les femmes ont commencé à étudier et à travailler dans un nombre croissant. Plusieurs ont été des combattantes instruites, des étudiantes, des lycéennes et des infirmières conscientes du mérite que représente leur instruction, et désirant partager leurs connaissances et leur prise de conscience avec les autres femmes.

Aussi, la femme a dû abandonner le voile pour faciliter sa pénétration dans la communauté française, mais avec les exigences du combat le voile réapparaît comme technique de lutte. D'une part pour cacher les armes et les objets lourds, d'autre part comme affirmation du patriotisme de la femme algérienne contre toute invitation à l'occidentalisation, comme c'était le cas avec le mouvement de solidarité féminine créé le 13 mai 1958 par Mme Massu et Salan qui fait appel à la libération du statut féminin, mais rejeté par la plupart des femmes algériennes.

Il s'agit pour l'occupant français de détourner l'opinion féminine de la pacification dans une tentative d'instrumentalisation évidente contre l'extension de l'adhésion féminine à la lutte d'indépendance. Pour cela, l'occupant adopta un ensemble de techniques comme la

¹⁶AMRANE Danièle Djamila, Op.cit. p.27.

diffusion de l'action médico-sociale dont la mission était essentiellement l'action psychologique sur l'opinion féminine, ou les amendements du projet de code du statut personnel de la femme en matière de mariage et de la dissolution du mariage. Ces amendements initiés en 1959 par la secrétaire d'Etat du gouvernement à l'époque Melle Sidraka, visant l'émancipation de la femme algérienne de la tutelle familiale et religieuse surtout en ce qui concerne la polygamie et la répudiation dans un pas de faire combiner les règles du code civil français avec les coutumes et les instructions du droit musulman.

Ces amendements étaient condamnés par le front de libération nationale (FLN) qui a lutté contre toute assimilation au droit colonial et pour l'affirmation de l'authenticité islamique face à la dépersonnalisation coloniale. En 1959 une directive adressée aux femmes algériennes dans la wilaya IV affirmait :

Algériennes [...] ! Par-dessus les montagnes, les vallées et les torrents, tes sœurs du maquis te clament cet appel [...] Rejette avec mépris les sollicitations hypocrites des colonialistes qui voudraient, sous le couvert d'une « émancipation » synonyme, de dépersonnalisation, te couper de nous, te couper de ton peuple, te dénaturer, tuer ton âme, ton honneur ! Ne trahis pas l'idéal national pour lequel sont tombés tant d'Algériens et d'Algériennes. Ne trahis pas cette patrie bien-aimée, son drapeau, son histoire et sa civilisation ; les trahir, c'est te trahir toi-même, les renier c'est te renier toi-même, te dessécher, t'avilir, te vouer au déshonneur, au mépris et à la colère du peuple et des générations futures¹⁷.

À vrai dire, c'est par sa participation à la guerre de libération que la femme algérienne bouleversait les données de sa condition traditionnelle ancestrale et donnait naissance à une nouvelle situation, celle de l'indépendance.

2- Le statut de la femme algérienne de l'indépendance à nos jours

À l'indépendance la femme algérienne naît au monde, elle n'est plus un objet, elle devient un sujet sortant de l'ombre et s'affirmant en personne. Elle s'est engagée aux côtés de l'homme pour entreprendre un autre combat celui de la reconstruction nationale. De formidables avancées ont été réalisées par les femmes en termes de scolarisation, de santé publique et d'accès au travail. Ce dernier qui représente pour elles le garant de leur liberté tant psychologique, sociale qu'économique, et une affirmation de soi dans la famille et dans la

¹⁷GHEZALI Selima, Op.cit. p.07

société. Ainsi la Charte Nationale de 1976 décrit l'exigence du travail féminin comme un impératif économique majeur. Toutefois et malgré les avantages qu'elles ont eus et les succès qu'elles ont réalisés tout au long des années qui suivent l'indépendance, les femmes se sentaient marginalisées du fait d'être exclues de toutes les responsabilités politiques. Selon Djamila Amrane « Sur 194 membres, la première Assemblée constituante compte 10 femmes, toutes anciennes militantes, elles ne sont que 02 sur les 138 membres de la deuxième assemblée. Au parti, aux syndicats, aucun en 'a un poste de responsabilité »¹⁸.

Ce sentiment de marginalisation va s'enflammer en adoptant en 1984 un code de la famille qui représente aux yeux de ces femmes l'attestation de leur infériorité et la pierre qui entrave leur marche vers l'égalité et vers la modernité. Les femmes algériennes ont immédiatement réagi, des manifestations contre ce code se sont succédé pendant plus de deux décennies.

Avec l'immersion de l'Algérie dans la période de la décennie noire, cette période de barbarie terroriste aux pratiques inhumaines contre toutes les catégories du peuple, la violence contre les femmes a atteint son apogée, du fait que les femmes constituaient l'une des cibles privilégiées des groupes terroristes. Des statistiques ont révélé « que la décennie noire en Algérie a enregistré près de 40 mille enfants orphelins et près de 3000 femmes violées »¹⁹. Malgré ces circonstances difficiles, les femmes n'ont pas cessé de se battre pour revendiquer leur liberté et rétablir leur égale citoyenneté. Et grâce à son courage, sa bravoure et son engagement à côté de l'homme, la femme algérienne a affronté la terreur au cours de cette décennie, permettant ainsi à l'Algérie de persister de bout. À travers l'histoire elle a prouvé sa prise de conscience et son dévouement pour la défense de la patrie ; la militante d'aujourd'hui n'est que le prolongement naturel de la combattante d'hier²⁰. La femme a pris au fil de ces années le rôle de porte-parole traduisant ses malheurs et ses douleurs causées par son humiliation. Elle a continué sa lutte pour s'émanciper de ces entraves, pour aller résolument vers un horizon de modernité et de progrès plus vaste, où elle cherche à réaliser ses rêves, notamment ceux d'une revendication de la liberté et l'égalité entre les sexes.

¹⁸AMRANE Danièle Djamila, Op.cit. p.264.

¹⁹ - http://www.femmesdz.com/index.php?option=com_content&view=article&id=818.

²⁰Ministère de l'information et de la culture, La femme algérienne, Espagne, GaraficasManero, Coll. «visage de l'Algérie», 1976, p.11.

3- La question du code de la famille

Il s'avère que la question du code de la famille algérienne reste l'un des problèmes et des malaises qui tourmentent les féministes à cause de ses dispositions injustes. Néanmoins, s'il est vrai que la constitution algérienne affirme dans son article 29 l'égalité entre les hommes et les femmes. Les citoyens sont égaux devant la loi sans que puisse prévaloir aucune discrimination pour cause de naissance, de race, de sexe, d'opinion ou de toute autre condition ou circonstance personnelle ou sociale²¹. De même en ce qui concerne leurs droits politiques, socio-économiques et culturels l'article 31 défend la finalité d'assurer l'égalité en droits et en devoirs de tous les citoyens et citoyennes en supprimant les obstacles qui entravent l'épanouissement de la personne humaine et empêchent la participation effective de tous à la vie politique, économique, sociale et culturelle²².

Il n'en demeure pas moins que du point de vue matrimonial, le statut de la femme algérienne tel que présenté par le code de la famille reste ségrégationniste et en contradiction avec le principe d'égalité affirmé par la constitution algérienne. En effet, ce code légalise la polygamie et l'infériorité de la femme et la maintient sous tutelle à vie. La femme n'est jamais majeure ; depuis sa naissance elle est sous l'autorité de son père et une fois mariée elle passe sous l'autorité de son mari. En cas de divorce, les biens du couple y compris le domicile conjugal, reviennent au mari et seul le père possède l'autorité parentale. Ainsi, la femme qui épouse un étranger perd sa nationalité, cette dernière qui ne peut être transmise que par le père. En conséquence, plusieurs associations féminines ont été créées pour dénoncer ce statut méprisant à leurs yeux. Elles revendiquent des lois civiles égalitaires entre l'homme et la femme en disant qu'il n'y a que le code de la famille qui relève de la Charia et tous les autres codes sont civils. Une égalité qui doit s'inscrire dans les faits en permettant aux femmes de participer à la sphère officielle dans la prise de décisions sur l'avenir de l'Algérie et de leur propre avenir.

De ce fait, le président Abdelaziz Bouteflika a décidé que le code de la famille devrait être révisé selon les droits de l'homme et selon à la Charia. Mais comme l'avant-projet adopté par le gouvernement à l'automne 2004 prévoyait que la présence du tuteur matrimonial ne serait plus obligatoire pour la fille lors de son mariage, cette disposition était rejetée par la majorité en mettant l'accent sur le respect des valeurs et les prescriptions de la religion et la tradition.

²¹La constitution algérienne du 28 Novembre 1996 in <http://www.algeriawatch.org/farticle/docu/constit.htm>.

²²- Ibid.

Puis en 2005, d'autres amendements ont été approuvés marquant quelques avancées dans la situation de la femme algérienne : les hommes ne pourront plus divorcer sans raison, les épouses divorcées auront droit à une pension alimentaire et un logis pour la garde de leurs enfants. La polygamie quoiqu'elle soit peu courante est maintenue, mais elle est assortie du consentement préalable de la première épouse et un juge doit vérifier que les épouses sont constantes et que le mari est capable d'offrir aux femmes l'équité et les conditions nécessaires à la vie. Ainsi, l'Algérie a légalisé le double nationalité, ce pas qui reflète « une petite ouverture vers le monde. »²³. Toutefois, il n'en demeure pas moins que la suppression de ce code est toujours réclamée, car rien ne justifie que la moitié de la population reste inférieure et soit privée de l'évolution vers la modernité.

Aujourd'hui, la culture, la tradition et la religion rendent la tâche des militantes pour l'émancipation et la promotion des droits des femmes plus complexe, puisque l'affirmation de ces droits est considérée comme une rupture avec les valeurs culturelles et les traditions. Et malgré les révisions du code du statut personnel, la moindre solution s'avère impossible, tant que les points de vue entre les modernistes et les traditionalistes restent irréconciliables.

4 - Le statut de la femme entre la tradition et la modernité

Il est vrai que l'Islam oblige à la présence d'un tuteur matrimonial pour le mariage de la femme, mais il n'a jamais autorisé que le mariage de celle-ci soit forcé ou obligé. Les droits de la femme et ceux de l'homme sont bien déterminés en Islam, ainsi que leurs devoirs, il ne reste que leur application qui doit être fidèle et correcte.

Certes, nul ne peut ignorer les avantages de la modernité sur la femme algérienne et la société entière. Les nouvelles situations économiques créées par la vie moderne ont modifié la vie de la société patriarcale d'autrefois. Aujourd'hui, le modèle de la famille traditionnelle captive, voire oppressive a cédé la place à un autre modèle de famille conjugale fondé sur la compréhension et le respect entre tous les membres. Ainsi, grâce à la modernité, la femme algérienne a pu accéder à la vie sociale et économique en tant qu'élément indispensable pour la construction de l'avenir de son pays. De même, le Président de la République par la révision de la Constitution vient confirmer ce rôle de la femme dans sa participation à la vie politique, à la vie électorale, à la gestion des affaires étatiques et locales. La femme tient à jouir

²³ <http://www.algerie-dz.com/article1589.html>

pleinement de ses droits de citoyenne, elle prouve, chaque jour, qu'il n'y a pas des fonctions pour les hommes et des fonctions pour les femmes en se présentant dans tous les domaines qui participent à la progression du pays. La femme est pilote dans l'aviation civile et l'aviation militaire, dans les différents corps des forces de sécurité et de l'armée. Ainsi, la femme est présente massivement dans l'enseignement supérieur, secondaire, primaire, dans la médecine, dans les chantiers liés au génie civil, dans le corps de la magistrature en tant que ministre, maire, et wali (Préfète).

Ce développement est attesté par la ministre chargée de la recherche scientifique, Souad Bendjaballah, lors d'un colloque international sur le thème "La clause de l'Européenne favorisée", à Paris où elle a exposé la politique de promotion de la femme en Algérie en présentant certaines réalités concernant l'intégration de la femme sur les plans socio-économiques. "97 % des enfants sont scolarisés y compris les filles car l'école est obligatoire et gratuite. Dans l'enseignement supérieur, on compte 138 étudiantes pour 100 garçons". "Les efforts sont également visibles dans le domaine de l'emploi où près de 14% de la population active sont représentées par des femmes", a indiqué la ministre, soulignant que dans le secteur public en Algérie, il n'existe aucune discrimination entre femmes et hommes en matière de salaires contrairement à d'autres pays²⁴.

En fait, la femme a réussi à diriger aujourd'hui des dizaines de milliers de projets, occupant des milliers de postes d'emploi en Algérie. Selon des statistiques relevant d'une étude réalisée en 2006, la femme algérienne dirige alors plus de 11000 entreprises sur 82000 entreprises. On assiste à une féminisation de plusieurs secteurs d'activité et de plusieurs institutions comme la justice, les médias et l'enseignement. A titre d'exemple les étudiantes sont plus nombreuses à l'université : en 2006 56% des bacheliers étaient des bachelières²⁵. Aussi 70% du secteur médical et paramédical sont des femmes. Ainsi les statistiques du Centre national du registre de commerce (CNRC) de la fin 2005, démontrent que l'Algérie compte 93328 femmes commerçantes. Un chiffre qui est en augmentation du fait que les femmes arrivent en masse dans cette activité.

Toutefois, et malgré les succès que la femme a réalisés grâce à la modernité, nul ne peut nier les inconvénients de cette dernière. Si elle a permis à la femme algérienne de briser le cercle des traditions rigides et rétrogrades en lui permettant d'occuper tous les secteurs et les domaines, cela ne signifie pas qu'elle doit se débarrasser de ses valeurs et de ses mœurs en se

²⁴ www.algerie-dz.com

²⁵ - Idem

laissant absorber pas cette modernité. Celle-ci est positive quand elle est authentique et relève d'une prise de conscience et d'une maturation en vue d'une émancipation avantageuse pour la femme, et non pas d'une modernité hétérogène importée de l'occident et qui ne représente qu'une autre forme d'aliénation de la femme par la femme elle-même. Sortant de la sphère du sacré, la femme perd ainsi une part de son identité et surtout de sa respectabilité. Amine Malouf affirme dans son ouvrage *Les Identités meurtrières* que : « la modernisation a constamment impliqué l'abandon d'une partie de soi-même [et ainsi] une profonde crise d'identité ». ²⁶

De ce fait, le statut de la femme doit être fondé dans l'équivalence entre la modernité et la tradition, entre la révolution contre toutes sortes de représentations fautives et le respect des valeurs sacrées. Tout en se nourrissant des avantages de la modernité et en se méfiant de ses inconvénients qui ne seront pas culturellement intégrés dans la société.

A vrai dire, les espaces conquis par la femme algérienne à travers ces décennies sont le fruit de son propre combat contre les traditions obscurantistes. Elle a montré par ses écrits, ses luttes et par ses sacrifices qu'elle est un être qui bouge, qui ne veut pas se soumettre aux caprices des représentations rétrogrades et lutte pour son émancipation. D'ailleurs son émancipation ne sera bénéfique que pour l'avenir de la nation, car la progression et l'épanouissent d'une société n'est que le reflet de la progression et de l'épanouissement de ses femmes.

De toutes ces mutations du statut de la femme, l'image de la femme a considérablement évoluée au cours des années dans tous les domaines. De nombreux chercheurs ont traité l'image de la femme algérienne et son réel vécu tout au long de son chemin vers l'émancipation. Nombreuses ainsi sont les images qui se dressent comme une histoire concrète de la vie de cette femme, matrice de la société, gardienne des valeurs ancestrales, la combattante de la guerre de libération nationale, la travailleuse engagée pour la construction de son pays, la citoyenne engagée dans la lutte pour ses droits de citoyenne et d'émancipation, la victime et la cible durant la décennie noire. On retrouve de façon prévisible ces images multiples de la femme algérienne, comme objet ou comme sujet directement ou indirectement elle est pour ainsi dire constamment au centre de la production artistique.

²⁶ -MALOUF Amine, *Les Identités meurtrières*, Paris, Grasset et Fasquelles, 1998, p. 84.

1-La culture scolaire :

la culture scolaire paraît une évidence et bénéficie d'une sorte de légitimité naturelle. Il est, pourtant, possible de montrer qu'elle résulte d'une construction socio-historique ou encore pour reprendre le concept de Bourdieu et Passeron d'un « arbitraire culturel ». Le précurseur de la culture scolaire Durkheim partage cette idée dans son analyse de l'évolution de système pédagogique en France, il conclut que les programmes scolaires dépendent toujours des changements socio-économiques « les idéologies éducatives ainsi que les programmes ou ils se traduisent, sont à mettre en rapport avec le système social tout entier et ses changements économiques, sociaux-culturels »¹

2-la scolarisation et le système éducatifs algérien :

Le système éducatif dans son ensemble, doit relever des défis d'ordre externe : celui de la mondialisation de l'économie, qui va engendrer des exigences de qualifications de plus en plus élevées ; celui de la société de l'information et de la communication qui va modifier les modes d'enseignement ; celui enfin de la civilisation scientifique et technique qui va favoriser l'émergence d'une nouvelle forme de société celle de savoir et de la technologie.

La lutte politique et idéologique, ayant pour mission essentiellement de participer :

-construire une société démocratique capable de préserver sa culture, de s'ouvrir sur le monde en intégrant les valeurs universelles.

-former les compétences à même de valoriser le potentiel algérien dans un contexte mondialiste.²

Dès l'indépendance, une commission a été chargée pour élaborer un plan de réforme scolaire, qui publia son rapport à la fin de l'année 1964. Ainsi, sans connaître de bouleversements notables, le système éducatif de l'Algérie indépendante s'inscrivait déjà dans une perspective de choix. La rentrée de 1963 a été marquée par le souci d'arabiser, ou si l'on préfère d'algérieniser l'enseignement. La lumière du document idéologique de la charte nationale, le

¹QUEIROZ Jean-manuel de « domaines et approche :L'École et ses sociologies » Paris , Armand Colin , 2006, page 38

²HOSNA Abdelhamid, *Identité et système éducatif :D'un fait laïc à une orientation religieuse*, Alger, office des publications universitaires, , 2006, p02

pays se dote d'un premier cadre juridique en élaborent l'ordonnance n°76 /35 du 16 avril 1976 relative à l'organisation de l'éducation et de l formation.³

L'école algériennes à été qualifiée de sinistrée liée à de grandes pertes matérielles et humaines, mais il est évident que la sinistrose éducative est intimement dépendante d'une sinistrose économique, social et politique. Le sinistre et conceptuel, il réside dent l'carte allant en s'aggravant entre les quantitatifs et qualitatifs du système. Pour le premier aspect de 960000 élèves en 1962, les effectifs scolaires passant à plus 7000000 en 1994. pour le second aspect : les déperditions en cours de cycle fondamentale atteignent près du tiers des effectifs inscrits pour une cohorte de 600000 inscrit en l'ère année, seul 400000 atteignent la 9ème année fondamentale, plus grave : la moitié de effectifs de la classe de 9emeAF n'accède pas au secondaire (pour 400000 atteignent la 9emeaf ,seuls 200000 passent en 1^{er} AS. Plus grave encore : plus des 4/5 des effectifs de 3^e/as ne passant pas le cap du baccalauréat (pour 200000 examinés, moins de 400000 réussissent le bac. Les analyses de ces défaillances du système, la plupart d'entre elles sont technique est conceptuelle (1994)⁴.

En 1961, les jeunes français sont scolariser à 100%, les enfants algériens à moins de 15%. Le nombre de musulmans inscrite dans les classe primaires atteint à peine 700000. dès 1970, ils sont dé près de 2 millions et, en 1980, plus de 4 million et demi. La rentrée scolaire de 1982 accueille 250000 jeunes dans les lycée et 80000 étudiants dans les universités (2800 en 1963). En juillet 1962, 1700 instituteurs algériennes seulement sont présents dans l'enseignement primaire. Mille d'entre eux, dès l'Indépendance, vont être appelés à encadrer les nouvelles administrations. Des milliers de moniteurs sont recrutés, aidés dans leurs tâches par des coopérants. 11000 instituteurs français viendront, apporter leur aide. En 1982, le nombre d'instituteurs, tous Algériens , en activité dans l'enseignement a été multiplié par vingt-sept passant de 700 à 19000 en 20ans.⁵

Entre 1970 et 1980, la disparité entre la scolarisation des filles et des garçons tend à diminuer. Les filles représentent environ 40% des effectifs scolarisés dans le primaire et le secondaire. A l'université, ce taux stagne à 25% à partir de 1978. L'évolution du taux de scolarisation des filles est cependant significatif des mutations produites par la révolution scolaire. On les trouve sur le marché du travail qualifié, surtout dans l'enseignement, les femmes magistrat,

³Ibid, p.98.

⁴BOUTEFNOUCHET Mostafa, *La société algérienne en transition*, Alger, office des publications universitaires, 2004, p.87

⁵STORA Benjamin, *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance 1. 1962-1988*, Paris, La découverte, (4e édition), 2004, p59.

avocates, médecins. La modernisation, engendrée par l'urbanisation et la scolarisation ne touche cependant pas tous les secteurs de la société en ce qui concerne les femmes (poursuite de mariages arrangés, poids de la tradition familiale, absence de mixité visible dans l'espace public) Les contingents formés entre 1970 et 1981 sont de 33000 professeurs d'enseignement moyen et de 500 inspecteurs.

Des structures logistiques sont aussi mises en place, tel l'institut pédagogique national qui, pour la seule année 1982, a édité 21 millions d'ouvrages⁶

Dans ce palier, la scolarisation a atteint en 2005 93,6% pour les filles et 98,4 % pour les garçons .en revanche, pour le cycle secondaire (16 à 19 ans), le taux brut de scolarisation a été de 38,7 % en 2015, il a progressé de 3.6% en moyen par ans depuis 1999. Il a été remarqué qu'on d'ors de cycle primaire où les filles sont égalités avec les garçons, elles sont partout ailleurs majoritaires : leurs taux de scolarisation en cycle moyens er secondaire est de 46%, alors que ce lui des garçons est de 32% leur proportion dans l'enseignement supérieure avoisine les 6%⁷. Selon le CNES, ce phénomène est dû à des raisons sociologique et économique, étant donné que l'école est perçue par les filles comme un espace d'émancipation et un moyen de promotion social .c'est ce qui les pousse à préserver dans leurs études. Toutefois, la scolarisation des enfants dans les zones rurales et dans le sud du pays (Sahara) est moins importante que dans les zones urbaines ,notamment celle des filles .

1-L'école facteur de modernisation

La société algérienne à été affectée, par des changements politiques profonds qui se concrétisent en deux périodes : la période socialisme 1962 1988 et la période de capitalisme 1989 jusqu' aujourd'hui.

Le développement aussi est lié en grande partie à la scolarisation .De ce fait, l'état algérien est intéressée à faire évoluer la société en commençant par l'école . « Aujourd'hui, la prime de l'éducation maternelle a tôt fait complétées reliée voir remplacée par la scolarisation souvent obligée et imposée par l'état ⁸ ».

⁶Ibid, p. 60

⁷ibid, p. 60

⁸LACOSTE DUJARDINC.op.cit.p.25

Chaque fille ou garçon a le droit à une éducation connu comme étant un droit fondamental. Ça rentre dans le cadre d'une dynamique de progrès et d'égalité entre les deux sexes au sein de notre société.

Aujourd'hui les filles ont accès à la scolarité qui leur permet d'assurer leur avenir .La femme actuelle est différent de celle de la société traditionnelle qui fut jadis considérée uniquement comme femme au foyer et prend en charge l'éducation des enfants notamment les filles .Ces dernières veulent être différentes de leurs mères qui n' ont pas fait d'étude supérieure , des femmes modernes capables d'assurer leurs rôle de femme et d' affronter le monde extérieur et d'être capable de remplacer le chef de famille .C'est ce qu' on a conclu lors de notre enquête ;

G.A déclare : « *la femme maintenant grâce a son niveau d'instruction, elle travaille à la maison et à l'extérieure. Elle s'intègre de plus en plus dans le marcher de travail et dans tout les domaines on trouve des femmes médecins des femmes ministres... etc. ».*

2-Le mode de socialisation scolaire en Algérie :

Avant l'indépendance le taux de scolarisation ne présente que 16%. Le taux se scolarisation a connu un accroissement après 1962, à cette date le taux d'analphabétisme est très élevé, il atteint 80%. Mais ce taux a connu une décrue continu à partir de 1966 jusqu'à 'a nos jour « 84% en 1960 ,66%en 1970, à moins de 60%en 1977 .actuellement il ne dépasse pas 20% »⁹

La moyenne de rythme d'accroissement annuel entre 1962 et 1982 est 7 % alors que le taux de croissance démographique est de 3 %.

1-éducation de la famille traditionnelle :

Dans une famille kabyle traditionnelle chacun a son rôle et des tâche afaire. On trouve que le travail de l'homme est à l'extérieur de la maison, par contre la femme prend les tâches domestiques ; elle prend en charge l'éducation de ses enfants surtout la fille, cette dernière imite sa mère pour apprendre et comprendre bien ses rôles dans sa famille.

Alors dans la famille kabyle traditionnelle, la mère prépare sa fille pour être une femme en foyer et lui apprend comment faire tenir une maison (laver, balayer, cuisiner, préparer le couscous, nourrir les moutons ...etc.). Puisque la fille dans la famille traditionnelle doit rester

⁹M'ohammedboukhobza, « Rupture et transformations sociales en Algérie » BEN AKNOUN ?Alger,1989 p67

à la maison toute sa vie elle doit être capable d'assumer la responsabilité d'une maison, surtout être prête pour rejoindre son vrai foyer auprès de son mari et de sa belle famille.

2-Education de la famille moderne :

Après l'indépendance de l'Algérie, la société kabyle a connu des changements divers sur tous les plans : économiques, culturelles et sociaux. Ces derniers ont créé l'instabilité entre la tradition et la modernité. Cette instabilité apparaît surtout au sein de la même famille qui vit en groupe dans le foyer paternel, tout le monde de la même famille partage des tâches et apprennent une éducation déférente selon le sexe.

Aujourd'hui cette famille est remplacée par la famille moderne où les fils mariés construisent leur propre maison loin de leurs parents. Ce changement a influencé sur l'éducation des enfants. Actuellement les familles incarnent chez leurs filles une éducation déférente ; une éducation moins sévère par rapport à celle de la famille traditionnelle.

Le monde de nos jours cherche des personnes cultivées quel que soit leur sexe. Alors la mère actuelle doit savoir bien que la venue de leurs filles est complètement basée sur le niveau d'instruction. C'est pour cela que maintenant l'éducation de la fille réserve une part importante à la scolarisation.

La preuve les mères d'aujourd'hui encouragent leurs filles à étudier et à affronter le monde extérieur. Dans ce sens :

M.L .confirme : *« mes parents étaient toujours derrière moi.ils m'encourager à étudier et atteindre un certain niveau d'instruction afin d'assurer mon avenir et faire une meilleure vie, pour ne pas vivre une vie misérable telle que celle de ma mère »*

Malgré la difficulté économique, financière dont souffrait la famille kabyle, les parents se sont toujours sacrifiés afin de subvenir aux besoins de leurs enfants ; en leur achetant des affaires scolaires, en leur assurant les bonnes conditions pour accomplir leurs études et avoir un bon statut et bien sûr garantir un bon avenir.

3_ LA scolarisation de la fille en Kabylie :

Depuis la période de l'indépendance, l'état algérien a fourni d'énormes efforts pour généraliser la scolarisation qui est devenue une obligation pour l'enfant à travers l'ensemble du territoire national. On voit que la scolarisation des filles est tellement discrète par conséquent des causes qu'on peut citer

certaines parents n'étaient pas scolariser, ils n'ont pas accepté la scolarisation de leurs filles « voir l'âge et les moyens » ainsi que l'éloignement des écoles de la résidence des familles. Le reniement de la pensée traditionnelle l'idée très répandue c'est que les garçons ont le droit d'étudier et les filles de se préparer pour la vie de couple .actuellement la société a évolué y compris la mentalité ;ces idées n'existent plus ,grâce à des structures d'enseignements pour limiter l'analphabétisme et construire une génération capable de répondre aux besoins de marché du travail en main d'œuvre masculine et féminine instruite et qualifiée .A lors la scolarisation est un élément fondamentale dans l'instruction d'une image positive de la femme et de changer son statut ...et selon BOURDIEU la condition féminine a connu de grandes transformations « surtout dans la catégorie social ,les plus favoriser ,c'est par exemple ;l'accroissement de l'accès à l'enseignement secondaire supérieur et au travail salarié et par là ,à la sphère publique c'est aussi la prise de distance à l'égard des tâches domestiques¹⁰ » donc ,les études c'est la meilleure arme que la femme utilise pour lutter et acquérir ses droits .et dans ce sens notre interviewée ;

H.H confirme : « grâce à la scolarisation de la fille, cette dernière a contribué à l'indépendance et à l'élargissement de la liberté féminine et assurer son avenir »

G.S.dit : « la femme actuellement avec son instruction elle a sa place, elle conteste et réclame ses droits et fait ses devoirs .elle défend sa liberté et son indépendance elle est intégrée dans le domaine du travail rémunéré elle a un statut égale à ce lui de l'homme, elle touche le même salaire que ses collègues hommes »

La stratégie de l'accès des filles à l'instruction :

De nos jours, les mères accordent une importance égale aux études des filles que de celles des garçons de fait que la maman d'aujourd'hui exige de sa fille le succès et la réussite scolaire plus que les tâches ménagères .la scolarisation n'est pas liée à la classe sociale de la fille pour dernières les études représentent une arme : d'un côté »é les études leurs permettront de se cultiver et d'un autre côté elles leur permettront d'acquérir un métier d'avenir pour bien choisir leur vie.

A.G.déclare : « l'instruction est une liberté et une indépendance par rapport aux autres, les parents et la société »

M.L. confirme : « ce sont les études qui nous ouvrent le chemin de la réussite .c'est grâce aux études que la femme a accès aux différents domaines de la vie : social, économique et politique... »

¹⁰ Queiroz jean manuel op.cit, p.118

I : Les principes du travail féminin

Le travail professionnel de la femme est une question qui divise les sexes. Si toute la population féminine est en grande majorité pour le travail de la femme même mariée avec enfants, il n'en est pas de même pour l'élément masculin qui est très partagé concernant le principe même du travail professionnel féminin, mais qui est majoritaire contre lorsque la femme est mariée avec enfants même si ceux-ci vont à l'école.



Les femmes de la zone rurale et des zones urbaines sont de même proportion, cela manifeste leurs revendications d'égalité fondamentale avec l'homme, leur soif de responsabilité et d'indépendance. Comme il marque aussi leurs refus de l'image de la femme gardienne du foyer et des traditions de la femme cantonnée dans le monde privé de la maison¹. Le changement de statut de la femme algérienne et kabyle en particulier est la conséquence de la détermination de plusieurs facteurs, sociaux, économiques et religieux qui varient à travers le temps ou l'histoire. Le développement de l'individualisme qui est lié à des transformations idéologiques politiques, économiques et culturelles a touché parallèlement la famille et sa composition qui sont dues à des transformations du rôle de la femme dans la société. Donc la pensée qui règne dans la société à propos du travail de la femme est d'effectuer les travaux de ménage, d'éduquer ses enfants et de s'occuper des membres de sa famille.

L'Etat algérien a mis au point des stratégies pour élaborer un processus d'évolution linéaire, poursuivant l'objectif final de généraliser un meilleur mode de vie de la société. Elle repose en grande partie sur la réduction de nombre des analphabètes par la scolarisation de tous les enfants (filles et garçons), comme mesure de l'état de développement. « Aujourd'hui la prime de l'éducation maternelle a tôt fait d'être complétement, relayée, voir remplacée par la scolarisation souvent obligatoire, dispensée et imposée par l'Etat ou les organismes

¹ VANDELDE- DAILLIERE Hélène, *Femmes algériennes* Office des Publications Universitaires, Alger, 1980, page 184.

privé »². Les parents, la mère surtout, ont conscience de la nécessité d'instruction des filles pour les intégrer dans la vie active et sociale et les rompre de l'isolement qu'elles ont connu.

La femme d'aujourd'hui, n'est pas comme celle de la société traditionnelle. Elle est souvent basée sur sa bonne instruction pour se retirer du conservatisme que ses aînées ont subi. « Elles étaient l'image de la femme à laquelle il ne faut surtout pas ressembler »³. Elle tient à assumer et à concilier le travail domestique et sa profession et à être capable d'affronter le monde extérieur. Dans ce sens :

M. Lynda : âgée de 38 ans confirme : « *malgré les grands pas d'évolution qu'elle a franchis chez nous, elle reste une femme faite pour veiller sur sa maison et ses enfants et le travail une activité secondaire globalement pour la femme mariée. La conciliation entre ces deux travaux est obligatoire* ».

G. Sabrina âgée de 30 ans déclare « *en étant une femme célibataire je n'ai pas beaucoup de tâches à accomplir à la maison. Mon problème c'est que le travail de l'école me suit à la maison, je dois préparer des fiches, corriger les travaux des apprenants, mais aussi bien sûr je m'occupe de quelques tâches à la maison. Alors ce n'est pas du tout facile parfois j'atteins l'épuisement* ».

G.akila : âgée de 27 ans infirme « *l'enseignement est un travail difficile. Alors c'est toute une éducation avant d'être enseignant. Encore, le travail des fiches à la maison, en plus, je fait le ménage et d'autres tâches ... Ce n'est pas comme l'homme qui travaille juste à l'extérieur* ».

2 : Les inégalités sur le marché du travail

L'Etat algérien a veillé sur l'importance du rôle de la femme dans la vie économique du pays. Le chef de l'Etat a déclaré : « *l'insertion des femmes dans le monde du travail ne doit plus se satisfaire des résultats remarquables obtenus dans le domaine de la fonction publique. Mais il faut réinsérer et renforcer sa participation dans les différents domaines de la vie politique (travail, politique, société...) et rendre moindre la pression d'inégalité sur les relations socioprofessionnelles* »⁴.

² LACOSTE DUJARDIN Camille, op.cit. p. 25

³ YACINE Tassadit, op. cit. p. 78

⁴ Référence

L'inégalité, de fait entre les hommes et les femmes est établie.⁵ Les facteurs qui engendrent ces inégalités sont majeurs et bien difficiles à combattre. Les sources d'inégalités sont la violence dont les victimes sont les femmes, la dépendance financière et la sous-représentation des femmes dans les instances décisionnelles, qui agissent sur toutes leurs conditions de vie.

Néanmoins, plusieurs progrès en matière de loi sur l'équité salariale entre femme et homme, et la disponibilité de plusieurs services de garde, pour assurer le développement du travail féminin. Mais des inégalités restent importantes. Ainsi, l'égalité de droit ne conduit pas encore à une égalité de fait.

L'évolution des marchés de travail dans les années 1990 est marquée par une croissance qu'a connue le pays. Ceci a modifié les modes d'insertion individuelle dans l'activité économique, et en tout premier lieu, celle des femmes. La montée du chômage rend plus floues les frontières entre l'activité et le chômage, Parallèlement, les structures familiales ont évolué. On assiste au développement des familles monoparentales (des femmes seules avec enfants), des familles recomposées ce qui influence le statut et les relations entre les membres de la famille.

3- Permanence et changement

3-1-: La femme et la cellule familiale

Etant exclues de l'univers des affaires publiques, spécialement économique de la famille traditionnelle, les femmes sont restées longtemps cantonnées dans l'univers domestique et dans les activités associées à la reproduction biologique et sociale de la filiation : activités maternelles, activités de logis Et les travaux accomplis à l'intérieur de la maison ayant aucune reconnaissance ou estimation de ces efforts de la part de son environnement familiale et sociétale.

Elles restent toujours subordonnées aux activités de production sans recevoir une véritable récompense économique et sociale et ordonnée par rapport à l'intérêt des hommes. Cependant, malgré l'entrée massive des femmes dans le monde du travail, les rôles respectifs des hommes et des femmes ont évolué parallèlement. Dans ce contexte, le choix du sacrifice de la carrière de la femme au moment de l'accès à la formation ou à la promotion est conditionné par les responsabilités familiales au quotidien.

⁵ CORE François : « La ségrégation des femmes sur le marché du travail » OCDE, direction de l'emploi. 1999

Toutefois, les changements visibles qui ont affecté la condition féminine masquent la permanence des structures qui ne peut appréhender séparément la distribution sexuelle des tâches dans le travail domestique et dans le travail non domestique. Ce lien s'apparente dans le cas où on trouve des femmes parvenues à de très hauts postes de responsabilité (cadre, directrice de ministère...).

C'est en effet, à condition de prendre en compte les contraintes que l'espace domestique fait peser sur l'espace professionnel (à travers la représentation d'un écart acceptable entre la position du mari et celle de l'épouse) que l'on pourra comprendre la course poursuite où les femmes ne rattrapent jamais leur handicap.

3-2: Inégalité à accéder a un poste important pour une femme

La structure de l'économie algérienne connaît de profondes mutations suite aux politiques appliquées dans un contexte de mondialisation et de l'évolution économique et culturelle du pays, après une longue période d'instabilité politique et économique dès l'indépendance.

Malgré le développement et l'évolution de la place de la femme au sein de la catégorie des cadres et professions supérieures, elle n'est pas arrivée à dépasser l'ensemble des obstacles visibles qui séparent les femmes du sommet de la hiérarchie professionnelle et organisationnelle du travail⁶

Pour justifier les difficultés d'accès des femmes aux postes importants, Hélène Vandervelde évoque six rubriques différentes qu'on peut citer⁷:

- Les coutumes et les préjugés de l'emploi occupé par la femme
- L'opposition des hommes
- Le manque d'instruction
- L'infériorité de la femme face à l'homme
- La timidité et le manque d'initiative des femmes
- Les tâches au foyer

Suite au refus des femmes de se maintenir dans le monde privé de la maison, elle a été confirmée et confiante de sa participation au monde extérieur et familial spécialement à la vie professionnelle grâce à la légitimité adoptée par les lois.

L'évolution des marchés de travail dans les années 1990 marquée par une croissance molle qu'ont connue la plupart des pays a modifié des modes d'insertion individuelle dans l'activité,

⁶ GASPARD LAUFER J., *Femmes et carrière la question du plafond de verre*, RFG, n°151, 2004, p. 118

⁷ VANDELDELDE Hélène, *Femmes algériennes*, 1980, p. 192

et en tout premier lieu, celles des femmes. La montée du chômage a distendu les liens à l'emploi, rendu plus floues les frontières entre l'activité et l'inactivité, changé les caractéristiques des emplois.



3-2-1- Inégalité de salaires

Pour la moitié des femmes, cette différence de salaires est due à la présence importante des femmes dans des catégories professionnelles ainsi qu'une différence de formation et à la moindre ancienneté des femmes, L'autre moitié, l'associe à la moindre disponibilité des femmes liée à leurs charges familiales et à une discrimination de la part des employeurs lors des promotions.

Toutefois, la cause de ces inégalités varie avec les catégories socioprofessionnelles. La différence est plus importante pour les cadres. Ceci revient à la faible présence des femmes dans les catégories d'encadrement supérieur. De plus, les femmes étant généralement plus jeunes que les hommes cadres. La différence des salaires liée à la mauvaise image de la femme pour un même poste de cadre où subissent d'importantes différences. Les femmes bénéficient moins de promotion individuelle et la composition de l'équipe de direction est souvent largement masculine.

Tout récemment en France⁸, est en dépit de tous les débats sur la parité et l'égalité des sexes, on observe que le salaire annuel net moyen des hommes est encore supérieur de 25% à celui des femmes. Même dans les secteurs où les femmes représentent près de 42% comme dans les banques, les différences salariales sont nettement plus fortes que dans les secteurs où les femmes sont moins nombreuses. Pour cela, afin de rendre effectives l'égalité entre les sexes, la commission européenne a adopté en juillet 1996⁹, une communication relative au

⁸ Problèmes économiques n°139, juin 2004 in CNES : « Evolution de l'emploi féminin », publication du CNES, 2003 p. 70

⁹ Idem p. 70

code de conduite concernant l'application de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes pour travail d'égale valeur.

Ce genre d'action n'est pas récent puisque de 1919 à 1927¹⁰ l'intérêt de l'organisation internationale du travail (O.I.T) s'est porté sur les problèmes d'inégalité de salaire ; par la promotion du principe du salaire égal, sans distinction de sexe, pour un travail de valeur égale.

3-2-2 : Inégalité de carrière :

Les conditions de travail ou les charges familiales peuvent décourager les femmes à postuler à des postes de responsabilité. Par exemple, les horaires tardifs des cadres découragent de nombreuses femmes à être candidats à des postes de responsabilité. Lorsque les femmes consentent à ce sacrifice, c'est au détriment de leur vie de famille pour certaines.

Face au constat de moindres promotions en faveur des femmes, il y a plusieurs causes. Sur le marché du travail en tant que telle, c'est le moindre accès à la formation continue (qui peut être une conséquence des charges familiales trop lourdes) qui gênent la progression de carrière des femmes. La formation, même si ce n'est pas dans l'immédiat, est la meilleure protection contre le chômage est une clé essentielle à la promotion.

On retrouve pour cette question particulière de l'inégalité dans l'accès à la formation d'autres causes. Tout d'abord, la moindre mobilité et la moindre disponibilité des femmes liées à leurs charges familiales trop importantes. La crainte de l'échec liée au manque d'assurance peut être une autre explication (subjectivement le manque d'assurance est défini comme une caractéristique féminine). A l'inverse, certaines femmes ont tendance à vouloir être inférieures socialement à leurs conjoints pour que ces derniers ne perdent pas leur dignité et paraître ainsi dominés par leurs femmes. De plus, pour les femmes plus âgées surtout en milieu industriel, l'emploi était plus lié à la nécessité d'un second salaire complémentaire au salaire principal du conjoint. Donc elles sont forcément aujourd'hui très peu « carriéristes ». Enfin, l'impact de la formation sur la carrière étant moins favorable pour les femmes que pour les hommes, la motivation de celles-ci est forcément moins forte.

Ainsi, l'égalité des salaires est loin d'être une réalité. Et malgré l'amélioration de la situation, les écarts, bien que de moins en importants, persistent toujours.

¹⁰ Problèmes économiques n°139 juin 2004 in CNES, p. 69

4-la féminisation des emplois masculines un problème de discrimination des emplois :

Les professions supérieures est une référence pour observer les mouvements de différenciation au travail de mérite des carrières entre homme et femme là où il s'agit d'un processus de ségrégation horizontale (différenciation des emplois) ou de ségrégation verticale (différenciation des carrières). Alors ni le type ni le niveau de formation des femmes diplômées est l'identifiant de cette différenciation. Il s'agit de chercher le mécanisme qui fait que comme le remarque Michèle Ferrand¹¹, « A chaque pas vers la mixité de la société, à chaque étape vers une plus grande égalité entre les sexes, se mettent simultanément en place des processus sociaux visant à reconstruire la différence ». ¹² L'entrée des femmes dans les professions supérieures a accompagné la progression de leur scolarisation. Mais avec un niveau d'études supérieur au baccalauréat, on trouve que les femmes sont moins nombreuses que les hommes à accéder au statut de cadre.

II : Chômage et emploi précaire

1 : Les caractères et logiques de marché

1-2 : le caractère de l'emploi :

Interdit par les textes, la discrimination à l'embauche est toujours très forte comme le confirment les acteurs de placement (agence d'emploi) ou les entreprises et les salariés.

Cette discrimination est plus contournée qu'auparavant, mais elle persiste dans la formation des offres d'emploi et surtout la sélection des candidatures. La preuve évidente est qu'à qualification égale, dans le même secteur d'activité, les femmes ont moins de chances de trouver un emploi que les hommes. Cette discrimination n'a pas encore clairement été mise en évidence car il y a peu d'études et des contentieux à ce sujet. Le monde du travail fonctionne toujours avec une vision figée de ce qui est le travail masculin et féminin. Or, la palette des emplois considérés comme masculin est plus large.

¹¹ Fatima OUASSAK « *Origines et aspects de la discrimination sur le marché du travail*, thèse de sociologie », 2000, page 23

¹² Idem

Par ailleurs, lors des entretiens d'embauche, on demande aux femmes si elles ont des enfants ou si elles en veulent, ce que l'on ne demande jamais aux hommes qui eux sont considérés comme des êtres sans famille.

2 : La tolérance sociale au chômage féminin :

Le chômage des femmes est plus massif, plus profond et plus structurel que celui des hommes. De ce point de vue, on a clairement vu apparaître au cours de ces vingt dernières années un « sur-chômage » féminin.

Si l'écart entre les filles et les garçons est maximal parmi le plus jeunes sans diplôme, les taux de chômage des femmes sont toujours plus élevés, que l'on considère l'âge, le diplôme ou la catégorie professionnelle. Le chômage n'est pas seulement synonyme de privation d'emploi, il constitue également un moyen de pression efficace sur les conditions de travail et d'emploi de toute celles qui travaillent. De plus, les études indiquent rarement les disparités des taux de chômage féminin et masculin et dans la plupart des cas, elles sous-estiment l'importance du phénomène (en Algérie le taux de chômage des femmes 2005 est de 16,8% selon l'ONS et de 24,9% selon Ecotech¹³)

Ces invisibilités dans les statistiques reflètent les silences dans les débats politiques ou l'on oublie de dire que le chômage des jeunes et avant tout celui des jeunes femmes et que les ouvrières sont deux fois plus au chômage que les cadres. Le découpage en tranches d'âge ou de niveaux (chômage des jeunes, des plus de 40 ans,...) masque une sélectivité du chômage qui fonctionne comme un décalque des inégalités sociales les plus classiques : *Le sexe et les inégalités sociales*.

Toutefois, le sur-chômage est particulièrement important dans trois catégories de femmes

-Les jeunes femmes en fin d'études, mêmes diplômées sont pénalisées une fois arrivées sur le marché du travail à cause de leur mauvaise orientation, mais aussi par une discrimination, à la crainte d'une maternité prochaine;

-Les demandeuses d'emploi de longue durée sont plus nombreuses que les hommes;

-Les femmes en sous-emploi; que se soit en fin d'études ou après une interruption de carrière liée à la maternité.

Bien évidemment, la situation peut être dramatique pour les femmes au chômage. La situation des femmes est tout, aussi traumatisante que les hommes : le chômage les soumet

¹³ : Journal - EL WATAN, supplément Economie du 30/5 au 5/6, 2005, page13

une a une pression de l'environnement en faveur d'un retour au statut de « femme foyer » contre lequel elles doivent se battre. La femme au foyer ayant perdue de son prestige social, c'est l'ensemble des relations sociales qui est perturbé, comme chez les homes par la honte, la peur et le mépris des autres. Cette situation est plus traumatisante encore pour les mères chefs de famille (famille monoparentale) qui voient le comportement de leurs enfants affecté par une rupture de l'équilibre familial, déjà fragilisé.

3 : Le temps partiel : une affaire de femme :

Avec la progression du chômage « l'emploi type » à plein temps et à durée indéterminée offrant une grande stabilité qui construit la référence sinon la norme s'effrite. Il est remplacé par ce qu'on appelle les « nouvelles formes d'emploi » atypique : emplois aidés par l'Etat, l'intérim, contrat à durée déterminée et le temps partiel.

Le plein temps fait place au sous-emploi et à l'éviction du marché du travail d'une partie des personnes souhaitant travailler. Or, ce sont les femmes et parmi elles, celles qui sont les moins dotées en capital scolaire, qui sont les plus exposées aux difficultés d'accès au marché du travail, à l'instabilité et au sous-emploi.

Pour Thomas COUPPIE¹⁴, les disparités entre les itinéraires des hommes et des femmes ne résultent pas des pratiques discriminatoires à l'égard des femmes, car chacun des sexes se situe dans des segments différents : Les hommes dans le secondaire, les filles dans le tertiaire. Or, dans les segments masculins du marché du travail, par exemple, la mécanique, il y a une bonne adéquation entre le niveau de diplôme et la qualification de l'emploi. Ce n'est pas le cas dans les segments les plus féminisés du marché du travail. Au contraire, la mise en concurrence au même poste de titulaires de diplôme de niveau très différents est remarquée. Cette mise en concurrence se traduit par une sélection des femmes surqualifiées, alors que les titulaires des diplômes correspondant au poste du travail sont rejetées vers des emplois moins qualifiés et plus précaires ou sont évincées du marché du travail.

La précarité n'atteint pas l'ensemble du marché du travail, car les formes d'emplois atypiques ne sont pas identiques lorsqu'elles s'appliquent aux femmes. Ainsi, le consensus, qui s'établit autour du travail à temps partiel (mis en place en Europe) pour les femmes s'appuie sur les notions de « temps choisi » et des possibilités de « conciliation entre vie professionnelle et vie familiale » dont les femmes seraient bénéficiaires.

¹⁴ : Thomas COUPPIE in FATMA OUASSAK : « origine aspect de la discrimination sur le marché du travail » 2000 p. 30

Cependant, le travail à temps partiel s'apparente plus au sous-emploi impose dans des secteurs féminisés des services comme dans le commerce, la restauration, l'hôtellerie, le nettoyage industriel ou les services aux particuliers. Porté par des mesures incitatives, le temps partiel devient une modalité de la mise au travail des femmes particulièrement intéressantes pour les employeurs, mais très dommageables pour les employées dont le temps est à la disposition des besoins de l'employeur, quelle que soit la situation familiale.

En effet, il ne permet même pas le cumul avec un autre emploi ou de « concilier vie familiale et travail » selon la rhétorique des pouvoirs publics, puisqu'il s'accompagne d'horaires irrégulières à la différence du temps partiel choisi. Au fil des années, le travail à temps partiel est devenu, de fait, une forme de sous-emploi réservée aux femmes, lequel crée de toutes pièces un processus de paupérisation invisible. Le temps partiel, la forme la plus répandue et la plus féminisée de l'emploi atypique, apparaît ainsi comme le produit d'une construction sociale s'appuyant sur des normes et des représentations du travail des femmes largement partagées.

4-Le travail dans l'identité féminine :

Être chômeur, ce n'est pas seulement se trouver sans travail, c'est aussi faire partie d'une catégorie à laquelle on reconnaît le droit de prétendre à un emploi. La privation d'emploi peut se traduire par de multiples situations qui vont du chômage découragé à l'inactivité contrainte et dessinent autant de zones d'ombre et de flou, aux limites du marché du travail. Or, ces marges sont largement féminisées : chômeuses non indemnisées, chômeuses découragées qui renoncent à la recherche d'un emploi, femmes au foyer reléguées dans un statut subi. D'inactives, les voies sont variées, les appellations statistiques multiples, mais toutes mènent vers un même résultat : la constitution de poches de pauvreté aux frontières du chômage. Des poches de pauvreté d'autant moins visibles qu'elles échappent au recensement habituel de ce que l'on nomme « chômage ».

Étant donné qu'une majorité de femmes a le sentiment que seul le fait d'exercer un emploi procure une place dans la société, pour elles « avoir un emploi est le vecteur principal de la quête identitaire », on ne peut plus aujourd'hui qualifier de « femmes au foyer » les inactives contraintes et les chômeuses découragées car cette situation a cessé d'être investie au sens de la valeur sociale.

En somme, les changements de la condition féminine obéissent à la logique du modèle traditionnel de la division du travail entre homme et femme. Les hommes continuent à

dominer l'espace public et les champs du pouvoir, notamment économique, de la production, tandis que les femmes restent vouées de manière dominante à l'espace privé (domestique).

Si les structures anciennes de la division sexuelle semblent encore déterminer la direction et la forme même des changements, c'est qu'outre qu'elles sont objectivées dans des filières, des carrières, des postes de plus en moins fortement sexués, elles agissent au travers de trois principes pratiques que les femmes, mais aussi leur entourage, mettent en œuvre dans leur choix: selon le premier de ces principes, les fonctions convenant aux femmes se situent dans le prolongement des fonctions domestiques: enseignement, soins, services; le deuxième veut qu'une femme ne peut avoir autorité sur les hommes et a donc toutes les chances de se voir préférer un homme, dans une position d'autorité, de se voir cantonnée dans des fonctions subordonnées d'assistance; le troisième confère à l'homme le monopole du maniement des objets techniques et des machines.

Mais, l'évolution du travail des femmes ne constitue pas une histoire linéaire; elle est faite d'avancées et de retour en arrière, cependant, la féminisation du marché du travail est réelle, mais inachevée tant elle s'est faite sous le sceau de l'inégalité et de la précarité.

L'afflux des femmes sur le marché du travail, tout comme la percée des scolarités féminines, marquent un tournant dans l'histoire des femmes et dans l'histoire des rapports entre hommes et femmes. Les avancées, certainement s'évaluent en termes de liberté et d'autonomie, les stagnations et les recules se nomment surqualification, sous-emploi et surchômage.

En ce qui concerne le travail en général nos enquêtées tiennent les propos suivants:

M. Lynda : âgée de 38 ans : *« chaque femme instruite est faite pour travailler, son diplôme confirme qu'elle est apte à exécuter un travail, elle a des capacités et un savoir faire »*

G. Sabrina : âgée de 30 ans ; *« le travail de la femme ce n'est pas quelque chose de nouveau. La femme pratique différents métiers sauf qu'actuellement avec son instruction elle est intégrée dans le domaine du travail rémunéré. Elle a un statut égal à celui de l'homme, elle touche le même salaire que ses collègues hommes ».*

G. Akila : âgée de 27 ans : *« Comme tout le monde est au courant actuellement, le domaine d'enseignement est envahie par les femmes et les quelques hommes qui y travaillent essayent toujours de dominer par tous les moyens de peur de les dépasser. Alors parfois il y*

a des conflits et des disputes et c'est vrai la femme dépasse l'homme et elle est plus compétente que lui ».

A. Dyhia : âgée de 29 ans : *« Mon travail est beaucoup important pour moi et mes parents. C'est un moyen d'amélioration de mon mode de vie et mon avenir et de prouver mes capacités de savoir faire ».*

Conclusion générale :

La modeste étude que nous avons effectuée nous a démontré que malgré les contraintes sociales et culturelles et coutumières, la femme algérienne et plus particulièrement kabyle a toujours contribué à l'essor de l'activité économique de l'Algérie et de région de la kabylie en particulier cependant cette contribution a souvent été rendue invisible, oubliée et peu valorisée .la femme a évoluer avec le temps depuis des décennies elle vivait une vie traditionnelle toute en ayant des obligations en vers la famille, puis la société ,sans se préoccuper de ses droits et pas même de sa vie et des choix qu'elle aurait pu faire dans son environnement quotidien au sien de son milieu social. Ses activités étaient limitées ;on la retrouve soit en train de s'occuper de son foyer ,à travailler la terre et plains d'autre taches complémentaires en plus de celles déjà dites. Elle est élevée à être une femme d'intérieure plutôt qu'une femme d'exterieure.nsi,cette recherche a été orientée vers l'approche « le développement et la femme » ayant accordé une importance particulier a la trajectoire de vie ,et en ayant mis un accent particulier sur le pouvoir de décider et d'agir que possèdent les femmes kabyles à travers son intégration dans le monde de la scolarisation qui lui a permis d'imposer sa place grâce à son niveau d'instruction avancée dans le monde du travail mais aussi au sein de son entourage familiale et sociétal. l'analyse d'une dynamique professionnelle des femmes ayant un diplôme universitaire et située au niveau de la région d'ath- zemener nous a permis de réaliser que l'atmosphère familiale influence positivement le bon suivi de l'instruction de ces femme grâce a son émancipation elle se sont plus libre, son avenir étant liée à sa scolarisation après avoir été longuement marginalisée. Finalement la scolarisation de la fille est devenue obligatoire, elle aspire a un meilleur avenir grâce a ces études supérieures et aspire réellement à être une femme libre et émancipée ayant le pouvoir de travailler pour gagner sa vie afin de subvenir à sa ces besoins et par fois même a ceux de sa famille .a cet effet, d'après cette présente recherche sur la question de la femme kabyle diplômée dans le marches du travail , nous venons de confirmer nos hypothèses émises dans cette recherche. Notre étude pratique nous a confirme l'importance de la femme modernes instruite dans le monde du travail , néanmoins, cette importance diffère de la femme traditionnelle, car cette dernière était confinée dans son foyer familial, tandis que la femme moderne vient de casser ce tout issu des traditions et ce , grâce a l'encouragement familiale et même l'entourage sociale et bien sur leur bonne niveau d'instruction qui leur permet d'obtenir un bon rang et avoir le même poids que celui de l'homme sur le marché du travail, la preuve en trouve nous femmes algériennes kabyle en particulier sont bien insérer dans déférentes

domaines du travail, et au sien même des postes consacrés et destinés à l'homme. En définitive cette recherche nous a confirmé que la femme kabyle diplômée occupe réellement la même place que celle de l'homme à la fois dans le milieu professionnelle et ce ,malgré les réticences de ce dernier.

Overages:

1. -AKKACH-MACHAN Dehbia : *art et artisanat traditionnelle de Kabylie* in revue campus n°12, Tizi-Ouzou décembre 2008.
2. -AMRANE Danièle Djamila, « *Femmes au combat* », Alger, 1993.
3. M'ohammed bokhobza, *rupture et transformation sociales en Algérie*, Alger, 1989
4. -BOUTEFNOUCHET Mostafa, *la société Algérienne en transition*, ED Office des Publications Universitaires, Alger, 2004.
5. -CHARNAY Jean-Paul, *La Vie musulmane en Algérie*, Paris, PUF, 1965.
6. -CORE François, *La ségrégation des femmes sur le marché du travail* OCDE, direction de l'emploi. 1999.
7. - Lotfi MAHERZI, *le cinéma algérien*, SNED, Alger, 1985.
8. -Fatima OUASSAK *Origines et aspects de la discrimination sur le marché du travail*, thèse de sociologie, 2000.
9. -GASPARD LAUFER J, *Femmes et carrière la question du plafond de verre*, RFG, n°151, 2004, p. 118
10. GHEZALI Selima, *L'ambigüité de l'aventure démocratique des femmes algérienne*, Paris, IFRI, 2004.
11. Germaine Laoust-Chantréaux ; *Kabylie coté femmes, la vie féminine à Ait Hichem 1937-1939*, France 1990.
- 12.-HOSNA Abdelhamid, *Identité et système éducatif : D'un fait laïc à une orientation religieuse* ,2006.
- 13.-KAUFMAN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Armand Colin, Paris 2004.
- 14.La constitution algérienne du 28 Novembre 1996.
- 15.-Lacoste du Jardin Camille *le conte kabyle* Bouchenes, Alger, 1991.
- 16.MALOUF Amine, *Les Identités meurtrières*, Paris, Grasset et Fasquelles, 1998.

- 17.- Garaficas Manero, *La femme algérienne, visage de l'Algérie*, Espagne 1976.
- 18.Ait SEDDIK Nouara, *genre et développement local illustrés par le secteur de la confection traditionnelle de Bouzguène*, thèse de Master, Tizi-Ouzou, 2013.
19. *Evolution de l'emploi féminin*, publication du CNES, 2003.
- 20.QUEIROS jean-manuel de *Domaines et approche : L'école et ses sociologies* paris, Armand colin, 2006.
- 21.-ROCHER G, *Introduction à la sociologie général ; le changement social*, Montréal, 1968-1969.
- 22.-SEGALEN Martin, *Sociologie de la famille*, Armand Colin, Paris 2010.
- 23.-Sonia RAMZI-ABADIR, *La Femme arabe au Maghreb et au Machrek, fictions et réalités*, Alger, ENAL, 1986.
- 24.-STORA Benjamin, *histoire de l'Algérie depuis l'indépendance I 1962-1988* 4^e ED la découverte, paris, 2004.
- 25.VANDEVELDE- DAILLIERE Hélène, *Femmes algériennes* Office des Publications Universitaires, Alger, 1980.
- 26.-ZERDOUMI Naffissa, cité par Lotfi MAHERZI, *Le cinéma algérien* Alger, SNED, 1985.
- Journal :**
- 27.El Moudjahid, 12 mai 1978 cité par Radia TOUALBI.
- 28.-Journal - EL WATAN, supplément Economie du 30/5 au 5/6, 2005
- Dictionnaires :**
- 29.-BARREYRE Jean-Yves, BOUQURT Brigitte, *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*, Bayard, Paris, 2006.
- 30.-CAPUL Jean-Yves, GARNIER Olivier, *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, Juin2005
- 31.-Dictionnaire de la langue française, Larousse ; 1998.

Sites Internet :

<http://www.algerie-dz.com/article1589.html>

www.algerie-dz.com

32. [http://www.femmesdz.com/index.php?option=com_content&view=article
&id=818.](http://www.femmesdz.com/index.php?option=com_content&view=article&id=818)

33. <http://www.algeriawatch>

34. -www.ifri.org.

35. <http://www.algerie-dz.com/article1589.html> --

36. : www.algerie-dz.com

37. org/farticle/docu/constit.htm.